En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 8 MAI 1946 — No 25

Morinville a été témoin d'une belle cérémonie d'ordination

Morinville a vu se dérouler, dimanche dernier, une touchante cérémonie: celle de l'ordination sacerdotale de deux lévites. Ce jour-là, en effet, S. Exc. Monseigneur H. Routhier, o.m.i., élevait à la prêtrise le R.P. Edmond Douziech, o.m.i., et M. l'abbé Thomas Conway. L'église était remplie d'une nombreuse assistance, où l'on remarquait plusieurs membres du clergé, ainsi que les parents et amis des nouveaux élus.

L'évêque était accompagné de M. l'abbé H. Griffin, comme prêtre assistant, du T. R.P. A. Boucher, o.m.i., et M. l'abbé F. Connolly, respectivement diacre et sous-diacre. Le R.P. A. Nadeau, o.m.i., dirigeait les cérémonies et le service de l'autel était assuré par les junioristes de Morinville. Au choeur de chant, un autre groupe de junioristes étaient sous la direction des RR. PP. Girard et Pepin. Monseigneur M. Pilon, P.D., souhaita la bienvenue et S. Exc. Monseigneur Routhier adressa la parole dans les deux langues à l'issue de la cérémonie.

Banquet

Au dîner qui suivit, Monseigneur Pilon présidait à la table d'honneur. Les Dames de Morinville, sous la direction de Mme Raymond Robert, se surpassèrent pour la circonstance. Pendant tout le dîner, l'orchestre du Juniorat fit les frais de la musique, et les élèves du Couvent Notre-Dame exécutèrent plusieurs morceaux de chant. A la fin des agapes, deux adresses furent lues, l'une en français par Mlle Madeleine Trottier, l'autre en anglais par Hubert Fusch. Puis au nom de la paroisse de Morinville, Mlle Raymonde Perras présenta une jolie bourse de $176 à M. l'abbé Conway; et Mlle Cécile Douziech, soeur du nouvel élu, présenta un superbe calice au nom de la paroisse de Mearns. Les deux jeunes prêtres remercièrent l'assistance, et de courtes allocutions furent prononcées par Monseigneur Pilon, S. Exc. Monseigneur Routhier et Monseigneur O'Gorman. Le chant de notre hymne national "O Canada" termina la réunion.

Biographie

Le R.P. Raymond Douziech est né à Rivière-Qui-Barre, le 31 janvier 1918. Il fit une partie de ses études primaires au Couvent Notre-Dame de Morinville, puis entra au Juniorat Saint-Jean en 1932. Ses études terminées, il fit son noviciat à Saint-Laurent, Man. (1938), et l'année suivante (1939) il se rendait au scolasticat de Lebret poursuivre ses études philosophiques et théologiques. Le 8 septembre 1942, il prononçait ses voeux perpétuels. Son état de santé l'obligea à prendre un peu de repos et il passa l'année 1942-1943 au Juniorat. Le 16 décembre dernier, S. Exc. Monseigneur Lajeunesse, du Keewatin, lui conférait le sous-diaconat. Et dimanche dernier il voyait se réaliser son rêve: il était élevé à la prêtrise.

Première messe

Lundi matin, le R.P. Douziech chantait sa première grand'messe au Juniorat Saint-Jean, son Alma Mater. Sous l'habile direction d'un jeune artiste, le Frère A. Canuel, o.m.i., nos grands gars avaient décoré de motifs sacerdotaux toutes les salles communes de la maison, à commencer par la chapelle. Au parloir, le Frère avait exposé quelques-unes de ses peintures toute fraîches, par exemple un Chemin de Croix en miniature, un jeune qui représente la joie de l'étude, le Christ-Roi, Notre-Dame de Fatima, Jésus-Ouvrier, des enluminures liturgiques modernes, etc.

A 10h.30, on fit placer les père et mère du jeune prêtre sur deux prie-Dieu, tout près de la balustrade, et les autres parents dans les premiers bancs. Le cortège sacerdotal, revêtu de riches ornements gothiques dont la famille Douziech avait fait cadeau à leur fils s'avança majestueusement.

Le R.P. Valérien Gaudet, supérieur, agissait comme prêtre-assistant; les Pères Nadeau et Chevrier comme diacre et sous-diacre; les Frères Canuel et Comeau comme cérémoniaire et thuriféraire; MM. Alexandre Bérubé et Au-

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

"Canadianiser Québec"

Aucun parti politique ne peut arriver au pouvoir à Ottawa sans un bon contingent de députés québécois. Conservateurs et libéraux le savent d'expérience. Voilà pourquoi ils tâchent, avec plus ou moins de sincérité et de tact, à se concilier les bonnes grâces de la "vieille province". Les premiers, sauf en 1930 où ils firent élire une bonne trentaine de députés dans les circonscriptions du Québec, n'ont subi, depuis un quart de siècle, que des échecs lamentables. Mais ils espèrent toujours.

A la réunion de leurs organisateurs québecois, tenue à Montréal, ils ont cru sage de remiser les grandes thèses impérialistes pour parler de l'unité dans la diversité des races et des cultures, de la tolérance, de la liberté démocratique. Ce devait être édifiant. Le bon-ententisme y aurait facilement trouvé son compte.

Pourquoi donc un journal de Toronto a-t-il commis la sottise de gâter l'effet de si beaux discours! Le **Telegram**, puisqu'il faut l'appeler par son nom, y a vu un magnifique "effort pour canadianiser Québec". Rien que cela. "Excusez du peu", s'il vous plait.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, qu'il ne se trouve, à Toronto, que des malappris. Cela serait exagéré et nuirait gravement à la bonne entente. On y rencontre aussi des hommes courtois et cultivés qui se sont donné la peine d'étudier l'histoire du Canada ailleurs que dans le manuel unique.

A preuve, les remarques du **Toronto Star** à l'adresse de son confrère: "Le parti conservateur-progressiste ferait bien de prier pour être délivré de quelques-uns de ses amis. . . Canadianiser Québec! Ses gens ont été, exception faite des Indiens, les premiers Canadiens. Ils sont avant et plus que tous les autres fiers de leur canadianisme. . . Par canadianiser, le **Telegram** entend

(suite à la page 8)



Saison des semences

La saison des semences est arrivée, enfin! Les habitants sèment à tour de bras, . . . et les goffeurs s'en réjouissent.

* * *

Autrefois on disait: Semez du vent, vous récolterez la tempête.

* * *

Aujourd'hui l'on dit: Semez des "milliards", vous récolterez des "taxes".

* * *

Si l'argent poussait comme les carottes, tout le monde se ferait cultivateur pour en semer.

* * *

Eh bien! ne soyez pas surpris si je vous dis que l'argent pousse. Semez vos épargnes dans votre caisse populaire; vous récolterez des intérêts. . . et la ristourne.

* * *

Malheureusement trop de nos bons "Canayens" sèment leur argent à la Commission des Liqueurs et à la taverne. Ils en récoltent de la broue, la goutte et le mal de cheveux.

* * *

En faisant vos semences, n'oubliez pas de penser à vos animaux. Le bétail et les volailles comptent sur vous. . . L'Angleterre aussi.

* * *

Les gens qui ont du poil aux pattes, devraient se semer du grément pour la soupe aux pois. On est "Canayens" ou bien on l'est pas.

* * *

Autres semences recommandées par nos agronomes: des petits oignons pour se donner bonne bouche; des tomates en prévisions des prochaines élections.

* * *

La Société des Goffeurs
Souhaite aux cultivateurs:
Bonne chance,
Dans leurs semences!

Le GOFFEUR



Le R.P. Raymond Douziech, o.m.i., élevé à la prêtrise, dimanche dernier, à Morinville.

M. l'abbé Thomas Conway, ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Routhier, o.m.i., dimanche dernier.

La presse doit rester fidèle à la vérité pour que son influence ne soit pas vaine

Cité du Vatican. — Au cours d'une audience accordée à un groupe d'éditeurs et de rédacteurs de journaux américains, qui visitent l'Europe pour le compte du ministère de la guerre, le pape Pie XII déclara que la presse "doit demeurer inébranlablement fidèle à la vérité afin que l'immense influence qu'elle exerce ne soit pas vaine."

"Assurément, poursuivit le Souverain Pontife, vous êtes conscients de cette force — que ce soit pour le bien ou pour le mal — et de la responsabilité qui en découle devant Dieu et devant le pays que vous servez.

"Chaque jour, des millions d'êtres humains lisent les journaux, et, en un instant, sont informés des événements mondiaux. Votre influence pénètre dans chaque foyer, dans chaque coeur, et vous contribuez à la formation de l'opinion publique du pays. Mais peu nombreux sont les hommes en état de porter un jugement éclairé sur ce que vous écrivez. Bien plutôt le plus grand nombre des lecteurs ne feront-ils pas leur la position que vous prenez et ne formeront-ils pas leur opinion de cette façon? Pour ce motif la presse doit servir inébranlablement la vérité afin que son influence ne soit pas vaine. La vérité, dont nous parlions ici, est la vérité de présentation: voir les événements sous leur vrai jour. Ainsi vous rapportez les événements comme ils se montrent à vous et vous ne les exposez sous aucun autre point de vue que ceux de la justice et de l'amour du prochain.

"La vérité est sans passion et n'est pas partisane. Elle rapporte des réalités et non des créations de l'imagination. Elle ne redoute pas la publicité et ne veut qu'être produite dans la claire et pure lumière de l'objectivité. Non pas dans la coloration, diverse comme celle du spectre solaire, d'un préjugé quelconque ou d'un sentiment d'opportunité. La vérité aussi est discrète et sait que souvent les faits doivent être décrits avec retenue afin que le mal ne soit pas mis en évidence alors que le bien doive retraiter."

"La vérité est également modeste et se souvient que "la mort peut pénétrer dans l'âme par la fenêtre des yeux" (Jérémie, IX, 21). L'expérience ne nous apprend-elle pas qu'un mal sans mesure a été causé à l'humanité par une presse sans éthique qui néglige les exigences de la vérité."

Taux des naissances dans le Québec

Québec. — Dans la province de Québec, la natalité accuse un nouveau record au cours de 1945, record imprévisible en 1944 puisque cette année semblait avoir atteint des chiffres insurpassables. Par ailleurs, les décès ont encore décru durant les douze mois de 1945, ce qui donne un nouvel essor à notre accroissement naturel. Actuellement, le taux de l'accroissement naturel dans le Québec se fixe à 19.8 par mille habitants. C'est le plus élevé de toutes les provinces canadiennes. A ce rythme, notre population pourra, on est en droit de le croire, se doubler beaucoup plus rapidement que dans les quelque cinquante années prévues. La moyenne annuelle de notre accroissement durant les cinq dernières années est de 65,000 âmes tandis que de 1936 à 1941 elle fut de 45,000 âmes.

La mortalité infantile diminue également dans le Québec. 1945 accuse en effet une diminution de 7.5 pour cent sur 1944. Le taux de l'an dernier est de 62.5 par mille naissances. Il y a tout de même lieu de l'améliorer.

Les juges et la politique

Washington. — Le sénateur Styles Bridges, républicain du New-Hampshire, a proposé un amendement au code judiciaire, par lequel on interdirait aux juges de la Cour Suprême des Etats-Unis, à l'avenir, de se mêler de politique.

Pour les Canadiens français l'étude du français est un droit et un devoir

"Pour les Canadiens de langue française, l'étude du français est un droit et un devoir qu'ils n'abandonneront jamais"; voilà ce qu'ont déclaré les représentants de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, en présentant leur mémoire devant la Commission royale de l'éducation en Ontario.

"Nous croyons sincèrement, dit encore ce mémoire, que nos compatriotes de langue anglaise, imbus comme ils le sont des principes du fair-play britannique, ne voient pas avec mécontentement l'avantage que nous possédons de faire apprendre à nos enfants leur langue maternelle.

Le mémoire de l'Association d'Education fut présenté, en la chambre du sénat de l'université de Toronto, devant le président de la Commission royale d'enquête, M. le juge A. Hope, par Me Gaston Vincent, l'un des vice-présidents de l'Association et président du comité juridique de l'Association d'Education.

Réponse au Comité protestant

Ce manifeste ne fait pas allusion au mémoire de l'Inter-Church Committee on Protestant-Catholic Relations mais en constitue une réponse indirecte tout en exposant les droits des Franco-Ontariens à la conservation de leurs libertés de culte et de langue, garantie par la Constitution.

Le présent mémoire, dit-on, exprime les vues de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, porte-parole attitré de la population de langue française de l'Ontario. Depuis sa fondation en 1910, notre Association n'a cessé de travailler à l'amélioration des écoles fréquentées par les élèves de langue française. En 1927, elle a accepté comme règlement satisfaisant de la question scolaire le système d'enseignement bilingue établi par le ministère de l'Education de l'Ontario d'après les recommandations du Rapport Merchant-Scott-Côté de 1927. Depuis cette date elle a fidèlement et constamment coopéré avec le ministère de l'Education en vue de relever le niveau de l'enseignement.

Coopération dans la justice

Le système en vigueur depuis 1927 tend à donner aux élèves de langue française de l'Ontario une bonne instruction en français aussi bien qu'en anglais. Il a subi avec succès l'épreuve du temps. Le mémoire fait remarquer que l'Association d'Education est en faveur d'une politique de coopération et que les Franco-Ontariens sont désireux de collaborer à la mise en pratique d'un système d'enseignement qui permet de donner à leurs enfants une bonne connaissance des deux langues officielles du pays.

"Nous ne désirons rien de plus, mais nous déclarons que nous n'accepterons rien de moins. Cette attitude n'a rien d'incompatible avec l'unité nationale.

Les droits du français

Le français possède, dit-on, dans l'Ontario, un statut historique, basé sur les précédents et sur la tradition. Le passé est un fait indéniable et l'existence d'un texte légal qui autorise l'enseignement de la langue française n'est pas nécessaire, si l'on considère que le français a été enseigné sans interruption depuis le début de l'histoire jusqu'à nos jours dans les écoles du territoire qui constitue maintenant la province de l'Ontario.

Système actuel

Le mémoire fait remarquer que le système actuel est basé sur les recommandations du Rapport Merchan-Scott-Côté de 1927, et qu'il a été mis en pratique avec un succès toujours grandissant depuis 19 ans. Des modifications

(suite à la page 6)

Séance annuelle du Juniorat St-Jean

On nous prie d'annoncer que la séance annuelle du Juniorat Saint-Jean aura lieu dimanche prochain, le 12 mai, à 8 heures 30 p.m. précises, dans la salle "Memorial Hall" (sise non loin de l'hôtel MacDonald).

Un joli programme a été préparé pour l'occasion: saynètes, chant, musique, etc.

Invitation à tous les parents et amis des junioristes à prendre part à cette fête.

Bienvenue à tous!

Syriens du côté arabe

Damas. — Le nouveau cabinet du premier ministre Saadallah Jabris a précisé ses positions, en condamnant le rapport de l'enquête anglo-américaine Palestine, et en promettant à ce pays l'appui entier de la Syrie dans la lutte contre le sionisme.

Le cabinet propose que la Syrie instaure le service militaire obligatoire, qu'elle renforce la Sûreté d'Etat, la gendarmerie et l'armée du désert, sous l'autorité du ministère de la défense.

Le but des ennemis de l'Espagne

Grenade, Espagne. — Son Eminence le cardinal Augustin Parrada Garcia a accusé les "ennemis de l'Espagne" de "chercher à nous anihiler".

Voici les commentaires de l'archevêque de Grenade dans son bulletin ecclésiastique officiel:

"Les stratagèmes utilisés par les ennemis de l'Espagne ne sauraient être plus faux, mais on les utilise pour introduire chez nous une politique que la République avait proclamée et qui a abouti aux jours horribles de 1936. . .

"Soyons sur nos gardes car on tente de nous anéantir et, dans ce but, on cherche à détruire notre état catholique et ouvertement anti-communiste."

Le général Giraud sera candidat à Metz

Metz. — Le général Henri-H. Giraud, ancien commandant en chef des forces françaises, qui a réussi, durant la guerre, à s'évader d'une forteresse allemande où il avait été emprisonné, est entré dans la politique. Le parti républicain libéral de droite a annoncé qu'il sera candidat à Metz aux élections parlementaires du 2 juin.

Le général Giraud est âgé de 67 ans. On se rappelle qu'il dut céder au général de Gaulle la place de chef du territoire libéré dans le nord de l'Afrique Il fut le dernier gouverneur militaire de Metz avant l'invasion allemande. Il vit dans l'obscurité depuis deux ans.

L'hon. Manning a defini à Ottawa l'attitude de son gouvernement

Dans le discours qu'il a prononcé, la semaine dernière, à la séance publique de la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre a exposé les vues du gouvernement albertain sur les propositions fédérales. Comme nous n'avons pas le texte de son discours, nous nous contenterons d'en donner un substantiel résumé que nous empruntons à Louis Robillard, correspondant du "Devoir" à Ottawa.

L'Alberta, par la bouche de son premier ministre créditiste, M. Manning, opine que le Dominion et les provinces doivent sans délai, conclure une entente fiscale, mais cette convention ne doit être que temporaire.

M. Manning est le dernier des premiers ministres provinciaux à se faire entendre. Sa province est d'ailleurs la cadette de la Confédération. M. Manning s'exprime avec une éloquence contenue et persuasive. Il prononce l'un des meilleurs plaidoyers parmi les Dix.

Il y a, dit-il, de profondes divergences d'opinions au sein des provinces, même à la suite des neuf mois de négociations.

M. Manning demande une définition claire et définitive des pouvoirs respectifs des gouvernements avant toute autre chose. En cela, il endosse l'avis de M. Duplessis.

Si l'on ne parvient pas à s'entendre, la situation des provinces ira de mal en pire: les travaux publics seront paralysés et les affaires de la même façon.

Centralisation excessive

Depuis des années, ajoute M. Manning, l'indépendance des provinces a subi des brèches graves et l'horizon ne s'éclaircit pas: le seul espoir réside dans un réalignement des domaines de revenus et de juridiction. Au chapitre du service social, le Dominion a progressivement assumé des responsabilités qui appartenaient aux provinces. Il s'est produit une centralisation excessive et une absence de contrôle de la part du peuple. Il doit y avoir une limite à la confusion qui existe dans les devoirs, les droits, et les conférences fédérales ne sont pas de nature à mettre fin à cette confusion. Les provinces ne sont pas les n'est pas établie sur une base de bé- assurées de jouir de revenus.

La somme des compensations fédérales mais sur les deniers que le gouvernement fédéral pourra soustraire de la poche des contribuables pour les distribuer aux provinces.

Révision du pacte de 1867

Il faudrait reviser le pacte confédératif, mais cette procédure doit être longue et ne s'accomplit pas en quelques heures; c'est pourquoi M. Manning estime que l'entente fiscale en discussion ne devrait être que temporaire: raison de plus, les temps présents sont anormaux et on ne saurait les prendre comme base d'une convention permanente et définitive.

Il faut que les dits gouvernements parviennent cependant à s'entendre d'une manière au moins provisoire, soutient M. Manning, autrement un échec créerait un vif mécontentement à l'endroit de leurs gouvernants.

Accords financiers

L'Alberta réitère les vues qu'elle a exprimées dans son mémoire de novembre dernier.

Cependant, l'Alberta concède au fédéral pour une période de trois années les impôts sur les successions, les corporations et le revenu, en retour des compensations offertes par M. King dans sa déclaration de lundi 29 avril.

En ce qui concerne la taxe sur la gazoline, le Dominion persiste à conserver cet impôt; il pourrait le distribuer aux provinces, disons pour une somme de $30 millions, et en faire bénéficier la construction routière.

De plus, l'Alberta demande que le Dominion concède aux provinces la taxation sur les ventes au détail et cela sur une base permanente, non pour un terme de trois années seulement.

Quant à la sécurité sociale, chaque province devrait avoir le droit de décider de l'application des octrois, suivant ses besoins, puisqu'on ne saurait mettre "tout le monde dans le même moule". Le succès ou l'échec de la conférence est en suspens, conclut M. Manning.

Les atrocités se multiplient dans les territoires occupés par l'armée russe

Son Em. le cardinal J. McGuigan a affirmé au Canadian Club de Toronto, sa ville épiscopale, que les atrocités des nazis sont maintenant reproduites en Europe, derrière le "rideau de fer" dressé par les Russes.

"A Rome, j'ai rencontré des hommes qui venaient des régions masquées par le rideau de fer et ce qu'ils m'ont raconté est de domaine de l'abomination et de la désolation. Je ne sais comment parler de ce que j'ai entendu. Ces horreurs commises par les Russes sont si terrifiantes que nous pouvons difficilement croire qu'elles ont été commises, peut-être parce que nous ne désirons pas y croire.

"Vous pouvez vous remémorer les pires atrocités perpétrées par les Nazis dans les pays occupés et sachez que ce que les Russes font aujourd'hui n'est pas moins effroyable que ce qu'ont fait les Allemands avant eux. Le meurtre, le brigandage et le viol sont si communs qu'ils prennent l'aspect d'un état de choses normal.

"La presse en général a rapporté peu de choses sur ces crimes infernaux contre l'humanité", a dit le cardinal en soulignant que les journalistes ont bien de la difficulté à se renseigner dans les régions défendues par le "rideau de fer". Il a ajouté que le sort des peuples dominés par l'armée rouge n'est pas réjouissant.

Je tiens à dire que, du point de vue chrétien et du point de vue humain, nous avons raison de nous tourmenter au sujet de la présence de l'armée rouge "en Hongrie, en Autriche et en Allemagne".

"Les traités les plus sacrés ont été si souvent violés de notre temps qu'aucune nation peut maintenant croire que ses intérêts sont sauvegardés dans des documents, signés, scellés et livrés avec tout le décorum que l'on voudra. De plus, les chartes aux nobles fins annoncées par les hommes d'Etat n'ont pas été appliquées.

Un autre témoignage

De son côté, la Radio du Vatican a affirmé que chaque semaine 2,000 à 4,000 Allemands meurent dans des conditions horribles aux camps de la zone d'occupation russe en Allemagne. Dans toute la zone, a déclaré le commentateur, les enfants souffrent et les "jeunes filles et les femmes sont brutalement violées". Cette émission a été donnée comme le récit d'un témoin oculaire sur ce qui se passe dans l'Est de l'Allemagne.

La presse allemande ne peut pas mentionner ces souffrances dans toute leur acuité, a déclaré la radio vaticane, et seule l'Eglise peut élever sa voix dans le monde. La moitié est de la zone russe a été complètement pillée; il n'y a même pas de semences pour l'année prochaine; il ne reste dans la région que 2 à 4 pour cent du bétail. Des milliers d'enfants ont été privés d'enseignement depuis un an; ils végètent, ils sont sous-alimentés, brisés de corps et d'esprit.

Au sujet du sort des femmes, le témoin dit que leur santé corporelle et spirituelle est complètement ébranlée par les assauts dont elles sont l'objet, de sorte qu'elles sont incapables de donner naissance à des enfants sains. Il n'y a pas de médecins pour lutter contre les maladies vénériennes que ce régime multiplie et dans les rares endroits où se trouvent des médecins, ils n'ont pas de médicaments.

Les réfugiés qui sont confinés dans les camps meurent à raison de 2,000 à 4,000 par semaine; plusieurs des prêtres qui ont partagé leur pain avec ces réfugiés sont trop faibles pour célébrer les funérailles; ils n'y a pas de vivres, ni de médicaments, ni rien.

Ce témoin que la radio vaticane n'a pas identifié décrit le sort pitoyable de quelque 5,500,000 personnes qui ont été transférées des provinces orientales de l'Allemagne à de nouvelles demeures plus à l'ouest; leurs souffrances sont immenses, horribles, et ne peuvent être exprimées par des chiffres. Il faut avoir vu ces horreurs — les trains où sont entassés des gens abattus spirituellement et matériellement. Ils réclament des secours matériels et demandent aussi des prêtres qui pourraient les aider à mourir et leur donner une sépulture chrétienne. La tâche de l'Eglise n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui dans l'est de l'Allemagne, conclut ce témoin.

Chronique de l'A.C.F.A.

Autonomie provinciale

Lors de la réunion de l'Exécutif dimanche dernier il a été résolu que l'Association donne son appui au Comité pour l'Autonomie des Provinces.

Voeux à Radio Saint-Boniface

M. le Docteur Beauchemin, président de l'A.C.F.A., a transmis au moyen d'un discours enregistré sur disque le message de l'Association de l'Alberta au nouveau poste de Radio de Saint-Boniface. Nous publierons probablement le texte de ce discours la semaine prochaine.

Nouveau membre sur l'Exécutif

Le Conseil exécutif a été heureux d'inscrire sur la liste des membres officiels le représentant de la Fédération des Coopératives franco-albertaines en la personne de M. J.-A. Déchêne, vice-président de la Fédération. Bienvenue à la F.C.F.A. et à son délégué.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Albert Noël, Saint-Paul, Alta

Armand Plouffe, Vegreville, Alta

Paul Hogue, Morinville, Alta

Mme Emile Baril, Bonnyville, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an: Etats-Unis et Québec, $2.50 par an: Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 8 MAI 1946

Mettons-nous à l'oeuvre dès maintenant

L'organisation de notre congrès général de juillet prochain progresse rapidement et tout porte à croire que cet événement, important en lui-même, l'emportera à plus d'un point de vue, sur les congrès les mieux réussis que nous avons eus jusqu'ici.

Le sujet traité. On a choisi comme thème du congrès l'éducation. On envisagera le problème scolaire sous toutes ses formes et à tous ses stages. L'Association veut se rendre compte de la situation exacte où nous sommes en ce moment; savoir les progrès que nous avons accomplis et les lacunes qui ont pu se glisser dans notre organisation scolaire. Surtout elle veut donner un élan décisif et viser à des résultats pratiques en matière d'éducation.

Les délégués. Le congrès prendra de l'importance du fait que nous aurons la réunion conjointe des membres de l'A.C.F.A., des instituteurs et institutrices, des commissaires d'écoles et des parents. Nous pouvons, sans utopie, espérer la plus forte délégation jamais vue à nos congrès depuis nombre d'années.

Visiteurs. Ajoutons que l'on est à organiser en ce moment un "voyage de liaison" qui nous amènera de l'extérieur nombre de personnalités religieuses et civiles, des représentants de nos associations nationales du pays, un groupe de journalistes, etc., qui assisteront à notre congrès.

Voilà quelques-uns des points que nous voulions souligner pour aujourd'hui; quelques autres initiatives sont en préparation et nous espérons les rendre publiques sous peu. Ajoutons que le programme du congrès a été minutieusement étudié et tous les détails fixés avec grand soin.

Nous lançons une invitation à tous les nôtres pour qu'ils secondent les organisateurs dans leur travail. En particulier, nous faisons un appel tout spécial aux parents, aux commissaires d'écoles, aux instituteurs et institutrices. Des directives leur seront adressées. Que tous se mettent à l'oeuvre dès maintenant pour assurer le plus grand succès possible à notre congrès de l'éducation.

Comité d'organisation
de l'A.C.F.A.

Essai de dictature fédérale

Comme on l'avait prévu en plusieurs milieux, la conférence intergouvernementale s'est terminée par un échec. Sauf de rares concessions mutuelles qui n'affectaient en rien l'essentiel du débat, les principales provinces et le fédéral sont restés sur leurs positions.

Il est regrettable sans doute qu'on n'en soit pas venu à une entente, mais mieux valait en suspendre la réalisation que de céder aux exigences du fédéral. A ce point de vue, il n'y a pas lieu, croyons-nous, de déplorer l'échec de la conférence. Il convient plutôt de voir un signe de réconfort et d'espérance dans la ferme attitude de certaines provinces en face du pouvoir central. "Si les propositions fédérales sont acceptées, a dit le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'autonomie des provinces disparait. L'indépendance provinciale n'existe plus. Les gouvernements provinciaux ne sont plus que des pensionnaires d'Ottawa. La vie politique des provinces est vouée à l'amoindrissement et à la dégradation."

Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario ont exprimé la même certitude. Ils ont montré, dans leur mémoire et leurs discours, quel serait l'aboutissement inévitable des exigences d'Ottawa si les provinces allaient les accepter.

* * *

Rappelons ici l'essentiel des propositions financières du fédéral.

Il demande aux provinces de lui céder l'impôt sur le revenu personnel, l'impôt sur les successions, l'impôt sur le revenu des corporations pour en faire sa propriété exclusive. Il se libérerait de l'obligation de payer aux provinces certains subsides prévus en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et les versements déterminés par les accords de 1942 concernant les impôts en temps de guerre.

En retour, il verserait aux provinces un subside annuel de $15. par tête de population.

Le fédéral promet aussi de réduire l'impôt sur le revenu et de supprimer la double taxation qui frappe les actionnaires d'une corporation.

D'un autre côté, il établirait une taxe spéciale de 5 pour cent sur tous les revenus pour défrayer ses mesures sociales. Ajoutons que, d'après une déclaration de M. Drew, le fédéral projetterait une taxe de dix dollars imposable à tous les citoyens de plus de 16 ans.

Quant aux impôts moins importants sur la gazoline, l'électricité, le pari mutuel, les amusements, le téléphone et le télégraphe, le fédéral serait disposé à laisser les provinces jouir de l'un ou l'autre de ces impôts, mais il diminuerait proportionnellement les subsides qu'il se serait engagé, d'autre part, à leur verser.

Pour ce qui concerne les mesures sociales, l'assurance-santé par exemple, la pension aux personnes âgées de 65 à 70 ans, etc., les provinces y contribueraient à des taux variant entre 15 et 50 pour cent.

Dans sa réponse au questionnaire des provinces, Ottawa a déclaré qu'il rejette l'entière responsabilité fiscale du chômage sur les provinces et les municipalités.

* * *

Voilà, en gros, les principales propositions financières du fédéral. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour en saisir la portée. Elles ne tendent à rien moins qu'à priver les provinces de toutes leurs principales sources de revenu pour les faire passer sous la tutelle financière d'Ottawa. Leur autonomie se trouve directement menacée. A quoi leur servirait, en effet, de posséder des pouvoirs législatifs si elles ne peuvent établir elles-mêmes les revenus nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs? Détenant les cordons de la bourse, Ottawa aurait vite fait de s'immiscer dans tous les domaines où les provinces, de par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, sont souveraines. Ses empiètements y sont déjà trop nombreux pour croire à sa modération future. L'esprit qui l'anime, il l'a manifesté sans feinte au cours des dernières conférences intergouvernementales. C'est un esprit de domination arrogante et d'absolutisme. Il a dit, en somme, aux provinces: "Si vous ne voulez pas renoncer aux droits dont vous m'avez pour un temps cédé l'usage, je les prendrai. Il ne vous reste plus qu'à vous soumettre. Take it or leave it. I am the boss."

* * *

Disons-le sans détour: cela nous fait penser singulièrement aux défunts dictateurs d'Europe dont les procédés pour priver leur pays de ses libertés régionales ne sont que trop connus. Seule leur volonté faisait force de loi; toute opposition intérieure devait disparaître. Ils n'ont pas agi autrement dans leurs relations avec les autres pays à qui ils proposaient des ententes dont ils avaient seuls fixé les termes. Et quand la persuasion se montrait insuffisante, les menaces entraient en jeu.

Aussi, ne sommes-nous pas surpris de lire dans le mémoire présenté par le gouvernement de Québec: "L'accumulation des pouvoirs entre les mains d'un petit groupe d'hommes conduit à l'autocratie, tandis que la répartition des pouvoirs est une des meilleures sauvegardes de la démocratie. . .

"C'est dans les pays totalitaires que se rencontre la centralisation. Mais la terrible expérience de la guerre nous fait voir quel est l'ultime aboutissement du totalitarisme. L'un des principaux objets de la dernière guerre fut de détruire la centralisation. Il serait illogique de l'établir dans ce pays à l'encontre d'un pacte qui a voulu précisément le contraire."

* * *

Ce pacte ne sera bientôt qu'un chiffon de papier si les provinces ne savent pas résister aux empiètements du pouvoir central et à ses tentatives continuelles d'absolutisme.

Les raisons pour lesquelles les hommes de 1867 ont préféré à l'union législative le système fédératif, gardent aujourd'hui toute leur valeur. Plusieurs sont d'avis qu'il faudrait apporter à ce système certaines modifications. De là, pourtant, à le liquider, il y a une marge que toutes les provinces feraient bien d'empêcher le fédéral de franchir. Quand celui-ci pourra partout dominer grâce à ses pouvoirs financiers, il sera trop tard pour crier à la dictature.

Ce jour-là, l'autonomie des provinces sera perdue sans remède.

Et le pacte fédératif aura vécu.

S. P.

En lisant les journaux

Un régime colonial

LE DROIT. — Le gouvernement canadien parle de la nécessité d'accroître les exportations canadiennes, mais il oublie de satisfaire d'abord les besoins du peuple canadien. Celui-ci doit se passer de choses essentielles et payer de lourds impôts, afin de permettre à la Grande-Bretagne de reconquérir ses marchés extérieurs. C'est un curieux régime. Le ministre des Finances ne veut pas qu'on qualifie de colonial ce régime. Mais que voulez-vous que nous y fassions? un régime colonial, après tout, est un régime colonial.

L'indépendance des Indes

LE TEMPS. — L'Angleterre, par l'intermédiaire de son premier ministre, vient de promettre, une fois de plus, l'indépendance aux Indes. Mais ce qu'il y a de neuf, c'est que cette promesse n'est pas conditionnelle au maintien, pour les Indes, du lien britannique. "Si les Indes optaient pour l'indépendance complète, elles ont le droit de le faire, à notre point de vue", déclare M. Attlee. C'est le bon sens même et c'est de la bonne politique. Les Hindous ont le droit de se gouverner eux-mêmes. Pour avoir retardé à leur octroyer le self-government, l'Angleterre s'est créé dans ce pays bien des inimitiés qui n'auraient point vu le jour si Londres avait usé d'un peu plus de fair-play. Il reste, à l'Angleterre, aux Indes, bien de solides sympathies. Londres est bien avisé de tenter de se les conserver en heurtant plus de front la volonté des Indes de s'affranchir de la tutelle coloniale. Avec un peu de diplomatie, les Anglais sont encore en mesure de garder les Indes de leur côté. En se montrant irréductibles, ils eussent tout simplement provoqué des réactions violentes dont les adversaires de l'Angleterre auraient immédiatement profité. La Russie, pour une, n'aurait pas détesté se poser en champion des libertés indiennes. Attlee vient de lui souffler un excellent atout. Ce n'est pas nous qui le regretterons.

Hommes faits à l'image de Dieu, contemplez cette belle structure du monde; voyez cet accord et cette harmonie: y a-t-il rien de plus beau et de mieux entendu que ce grand et superbe édifice? C'est parce que la volonté divine y a été fidèlement observée. Cette volonté étant toujours égale, toujours uniforme tout ce qui la suit ne peut aller que dans un bel ordre: de là ce concert et cette cadence si juste et si mesurée.

Un centenaire

L'Ile à la Crosse, mission-mère du Nord et berceau d'évêques

L'année 1946 marque, pour le Keewatin, un glorieux centenaire. C'est en effet le 10 septembre 1846 que l'abbé L.-F. Laflèche et le Père Alexandre-Antonin Taché, o.m.i., arrivaient à l'Ile à la Crosse pour y établir définitivement une Mission catholique sous le patronage de saint Jean-Baptiste.

Le "Bethléem du nord"

On a appelé l'Ile à la Crosse le "Bethléem du Nord", et à bon droit. La mission naissante fut vraiment un Bethléem par sa pauvreté, sa doctrine nouvelle, sa hardiesse. . . C'était là la première église du grand Nord canadien en même temps que la première fondation au Keewatin; par elle le christianisme commençait à régénérer d'une façon stable le monde indigène qui gisait alors dans les ténèbres du paganisme. La doctrine chrétienne prêchée par les deux jeunes apôtres révolutionnait les croyances et les moeurs des peuplades primitives et simples qui l'acceptèrent bientôt avec ferveur et persévérance. Mais cette rédemption d'un peuple ne se fit pas sans souffrance à l'exemple du premier avènement rédempteur de Bethléem. Les missionnaires n'eurent point tout d'abord de résidence propre et lorsqu'après un an de séjour ils purent prendre possession d'une humble chaumière, ils eurent à y endurer, comme autrefois l'Enfant-Jésus, le froid et l'abandon.

La "mission-mère"

L'Ile à la Crosse fut également la "mission-mère" du Nord. C'est de là que les Oblats s'élancèrent aux quatre points cardinaux, en des expéditions incessantes et héroïques, pour vaincre le paganisme depuis la Saskatchewan jusqu'à l'Océan Arctique. C'est de la mission Saint-Jean-Baptiste que partirent les fondateurs des missions-filles de Chipweyan, Lac Caribou, Lac Vert, Carlton, Lac La Biche, Lac Froid, Lac Muskeg, Portage La Loche, Beauval, Rivière au Boeuf, Chagona, Détroit du Boeuf; sans compter de nombreuses chapelles sans prêtres résidents bâties par les Pères de l'Ile à la Crosse.

Un "berceau d'évêques"

L'on ne peut effleurer l'histoire de la mission Saint-Jean-Baptiste sans mentionner qu'elle fut un "berceau d'évêques". Mgr Laflèche qui devait illustrer le siège épiscopal des Trois-Rivières en fut le premier supérieur. Les Pères Alexandre-Antonin Taché, Vital-Justin Grandin et Henri Faraud y reçurent la nouvelle de leur promotion à l'épiscopat et demeurèrent fidèlement attachés au "berceau" où ils s'étaient formés au rude ministère qui les avait préparés à devenir tous trois des apôtres, de vrais "priants", des bâtisseurs, organisateurs et convertisseurs insurpassables.

L'église

L'église de l'Ile à la Crosse devait nécessairement prospérer sous de tels maîtres. Aussi Mgr Pascal et, plus tard, Mgr Charlebois y reconnurent-ils tous deux la "perle" de leur Vicariat. Cette mission avait été effectivement bénie d'en-haut. Les grâces divines s'étaient d'abord manifestées dans les épreuves. Trois fois l'incendie ravagea péniblement ses oeuvres, en 1867, 1920 et 1926; des inondations menacèrent, au début du siècle, la vie même de l'établissement; des noyades douloureuses creusèrent des vides profonds dans les rangs des Soeurs de la Charité qui se dépensaient, depuis 1860, à l'instruction et au soin médical des natifs du pays. Ces épreuves étaient accompagnées de bénédictions, et la chrétienté de l'Ile à la Crosse fut bientôt un foyer de piété et de vertu. La nation montagnaise fut très vite suivie d'une bonne partie de la race crise dans le giron de l'Eglise, si bien que le dévouement et la ferveur de tous devaient leur attirer les témoignages de l'extraordinaire affection du Souverain Pontife.

En même temps que l'édifice spirituel, les assises temporelles de la mission se consolidaient et progressaient merveilleusement au point de devenir la "capitale" de la foi que l'on y admire aujourd'hui.

Toutes ces oeuvres, selon la loi des choses divines ici-bas, ne purent s'édifier sans labeurs et dévouement héroïques. Aussi faut-il rendre des hommages bien mérités à la phalange des humbles et généreux missionnaires qui s'y sont succédés à la tâche: l'abbé J.-B. Thibault, le premier prêtre qui y soit venu, l'abbé L.-F. Laflèche, Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, les PP. Tissot, Maisonneuve, Végreville, Grollier, Moulin, Légeard, Legoff, Chapellière, Rapet, Dauphin, Jouan et tant d'autres, disparus ou vivants, qui y ont bien mérité leur récompense céleste.

A côté des Pères, les Frères convers oblats ont travaillé généreusement, sans mesure et sans repos, au progrès de cette église. Les Frères Dubé, Bowes, Némoz, Labelle, Pouliquen méritent une mention particulièrement reconnaissante.

Les Soeurs Grises

Depuis 1860, les Soeurs Grises de Montréal ont contribué puissamment, par leurs exemples, leurs prières, leurs travaux, leurs sacrifices continuels, à l'oeuvre d'évangélisation et de civilisation du peuple de l'Ile à la Crosse et des environs. Elles y ont dépensé, dans l'héroïsme, leurs forces, leur savoir et leur vertu, en une collaboration généreuse dont le ciel seul peut reconnaître et récompenser la juste valeur. Plusieurs d'entre elles sont morte au champ d'honneur, dignes d'une joie éternelle due à leurs labeurs et à leurs épreuves. Des noms comme ceux des Soeurs Agnès, Dandurand, Nudeau, Eugénie mériteraient spécialement une auréole de gloire.

Fruits des labeurs d'un siècle

Grâce aux prodigieuses activités de tous ces humbles missionnaires, aidés des dons de leurs généreux bienfaiteurs, une église fervente et prospère s'est édifiée au cours du siècle qui se clôt. Tant d'exemples sont pour nous une grande leçon. Sans doute, les conditions de vie sont changées chez nous depuis le jour lointain où le Père Taché abordait dans la solitude de l'Ile à la Crosse, mais nos tâches modernes exigent encore de nous un esprit de foi identique, un même dévouement surnaturel, un pareil renoncement de toutes les heures.

Nous ne pouvons donc laisser passer inaperçu un tel anniversaire qui marque le début de l'évangélisation de notre Vicariat; c'est pour nous un devoir de célébrer les vertus et les oeuvres de nos prédécesseurs et modèles. Voilà pourquoi nous recommandons à vos ferventes prières les fêtes que nous voulons organiser à l'Ile à la Crosse du 29 juin au 1er juillet prochains. Veuillez demander au Ciel de nous obtenir à tous la grâce de marcher dignement sur les traces de nos anciens et d'accorder à nos fidèles un attachement inébranlable à la sainte Eglise; qu'ils soient dignes de la foi et de la piété de leurs ancêtres si prompts jadis à répondre généreusement à l'appel de la grâce divine; qu'ils soient fiers aussi de la dévotion sincère, simple et pure, de la ferveur insigne qui a apporté à leurs pères la paix, la vertu et le bonheur.

† Martin Lajeunesse, o.m.i.
Vic. Ap. du Keewatin.

Le 3ème dimanche après Pâques

EVANGILE

(S. Jean, chap. XVI, v. 16 à 22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais à mon Père.

Sur quoi, quelques-uns de ses disciples se dirent entre eux: Que signifie ce qu'il nous dit: "Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais à mon Père? Ils disaient donc: Que signifie cet "encore un peu de temps?" Nous ne savons ce qu'il veut dire.

Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger et leur dit: Vous vous questionnez entre vous sur ce que j'ai dit: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps, et vous me verrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous vous lamenterez, tandis que le monde se réjouira; vous serez affligés, mais votre affliction se changera en joie. La femme, lorsqu'elle enfante, est dans la souffrance, parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus de ses douleurs, dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde. Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans l'affliction; mais je vous reverrai, et votre coeur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie.

REFLEXIONS

C'était après la Cène, où Jésus avait préludé à son sacrifice en donnant aux Apôtres son Corps qu'il allait immoler, son Sang qu'il allait répandre; et dans un discours admirable il leur rappelle tous les motifs qu'ils ont de croire et d'espérer, en dépit du scandale terrible de sa mort: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus. — C'est sa mort. — Encore un peu de temps, et vous me reverrez. — C'est sa résurrection après trois jours. Ce que Jésus a prédit, chrétiens, nous le voyons de nos yeux. Jésus est mort pour racheter nos âmes; il est ressuscité, pour nous montrer en lui la vie future qui nous attend, et nous en donner la certitude invincible. Soyons donc forts, nous aussi, comme les Apôtres; soyons confiants, soyons pleins d'espérance. Jésus est ressuscité, comme il l'a dit: il nous ressuscitera, comme il l'a promis: Celui qui mange ma chair et boit mon sang, aura la vie en lui, et je le ressusciterai au dernier jour.

Imposantes funérailles, à Saint-Joachim, de madame J.-W. Pigeon

Le 3 mai, après une longue maladie soufferte avec une patience admirable et une grande résignation, Mme Annie-Laura Pigeon quittait ses parents, ses amis pour un monde meilleur. Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari M. J.-W. Pigeon; son fils, Raymond; sa vénérable mère, Mme Annie Lamarche; cinq soeurs: Mmes Robert-S. Hutton, Annie Mooney, Fred Wells, J.-C. Valentine, toutes de Calgary, et Mme E.-E. Landry, de Drumheller.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 courant à 10 heures, dans l'église de St-Joachim. Le Rév. Père J.-A. Patoine, o.m.i., officiait, ayant comme diacre et sous-diacre M. l'abbé R. Ketchen et le R.P. F. Thibault, o.m.i. L'absoute fut donnée par Son Exc. Mgr H. Routhier.

On remarquait parmi les parents présents Mme Chamberlain, tante de Mme Pigeon, son neveu Edouard Valentine, M. et Mme C.-A. Pigeon, de Castor. Les porteurs étaient MM. A.-A. Amyot, C.-E. Gariépy, J.-N. Gosselin, J.-H. Julien, J.-D. Noël et G.-A. Thibault. Nombreuses furent les offrandes de messes, de prières et de fleurs, dont voici les donateurs:

Grand'messes

Messe perpétuelle de la famille Lamarche de Calgary, Officiers de la Caisse populaire de Saint-Joachim, Edmonton, Senior C.W.L., le Juniorat St-Jean, St. Mary's Parish Hall Community Calgary, M. J.-H. Julien, M. et Mme G.-A. Thibault, Dr et Mme Boissonneault, C. D'Avignon, M. et Mme J.-N. Gosselin, Mme C.-E. Barry et famille, M. et Mme C.-E. Gariépy, J.-W. Pigeon, Raymond Pigeon, Mme A. Lamarche, Calgary, Mme Maron et famille, M. et Mme A. Boileau;

Messes basses

M. et Mme Paul Poirier, M. et Mme Arthur St-Pierre, Mme Paul Jenvrin, Dr et Mme L.-O. Beauchemin, Calgary, M. et Mme J. Sumner, M. et Mme T.-J. La Flèche, Mme Arthur Robitaille, M. et Mme J. Hurtubise, M. et Mme Isidore Paradis, M. et Mme W. Legris, Mlle Litta Martin, M. et Mme Laurent Morin, M. et Mme A. Blais, M. et Mme E. Brault, M. et Mme J.-A. Nadeau et famille, M. et Mme Robert Croteau, M. et Mme Geo. Leclerc, M. et Mme J.-A. Gallant, M. et Mme Ernest Dame, M. et Mme J.-W. Connelly et famille, M. et Mme Fred Lance, Calgary, M. et Mme W. Wilde, M. et Mme Tom Moreau;

Mme Pierre Le Claire, M. et Mme Gédéon Pepin, Mme J.-P. Dow, Mme Louis Beauchamp, la famille Crévolin, Mme Alfred Tougas, M. et Mme Louis Normandeau, Rév. Père Fernand Thibault, M. et Mme W.-A. Thivierge, M. et Mme J.-O. Pilon, M. l'abbé J.-R. Ketchen, M. et Mme D.-R. Hardy, M. et Mme Paul Lachambre, M. Paul Noël, M. et Mme L. Bédard, Mme Ernest Lamoureux, M. et Mme Pierre Benoit, M. et Mme Albert Turgeon, Mme Dea et Bertha, Mlles Nell, Bea et Kate Colbert, Mme Ida Chamberlin, Calgary, M. John Maloney, Mme James Tighe et Nancy, M. et Mme D. Fillion, Mme Léger Roy, M. et Mme Albert Kéroack, M. et Mme Léo Belhumeur, M. et Mme J.-D. Noël, M. et Mme R. Hancock, Mlle Thérèse Thibault, M. et Mme Don Green, Mme Alphonse Hervieux, M. et Mme Maurice Lavallée, M. et Mme J.-J. Le Blanc, Mme L.-A. Giroux, M. et Mme T.-J. McIntyre.

Bouquet spirituel de Mme E. Bérubé. Télégrammes de sympathie de M. et Mme E.-E. Landry, Drumheller, M. A. Boileau, Winnipeg, Mme Estel Norbury. Fleurs: M. J.-W. Pigeon et Raymond, M. J.-A. Hilts, Gloria et Constance Irving, M. et Mme Raymond Palmer, Leroy Palmer, M. et Mme R. Choquette, M. A.-A. Amyot, M. François Bacon, la famille C.-A. Pigeon, de Castor.

Montgomery viendra au Canada

Londres. — Le feld-maréchal vicomte Montgomery visitera le Canada au mois d'août prochain, a-t-il déclaré aux membres canadiens de son état-major en Allemagne.

Lord Montgomery abandonne son poste comme commandant de la zone d'occupation anglaise en Allemagne et il deviendra bientôt chef de l'état-major général impérial, en remplacement de lord Alan Brooke.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — **Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 12 au 17 mai 1946. L'horaire est donné en heure normale des montagnes**

Dimanche 12 mai
11h.00 à 11h.30 p.m. — Les Voix du pays
11h.30 à minuit — Céleste et Valentin.

Lundi 13 mai
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Mardi 14 mai
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — Les chansons de Jeannette McDonald
4h.30 à 4h.45 p.m. — Notre français sur le vif.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Mercredi 15 mai
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Jeudi 16 mai
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — les chansons de de Georges Hill
4h.30 à 4h.45 p.m. — Le quart d'heure de la Bonne Chanson.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Vendredi 17 mai
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Watrous, 1er mai 1946.

Gilbert Lessard.

GIROUXVILLE

Le 5 mai était baptisé Marie-Pauline, enfant de M. et Mme Paul Boisvert. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lemire, de Falher.

Le même jour était baptisé Joseph-François-Hector, enfant de M. et Mme Albert Parent. Parrain et marraine: M. et Mme François Boucher, de Jean Côté.

* * *

Dans le cours de la semaine dernière se trouvaient à l'hôpital de McLennan MM. Amédée Bézier, Albert Dechef ainsi que Mme Bourgeois et Mme Pariselle.

* * *

Le congrès de la coopération qui s'est tenu dernièrement à Edmonton comptait quatre représentants de Girouxville. C'étaient MM. Jean St-Arnaud, Elphège Benoit, Eugène Girard et Joseph Doucette.

* * *

M. et Mme Alcide St-André nous sont revenus très enchantés d'un voyage dans les provinces de l'Est.

LOS-ANGELES

La journée que la famille Walsh fut notifiée que leur fils revenait chez lui du service militaire, leur maison passa au feu, brula complètement.

* * *

Qui est le plus grand acheteur de penicillin du pays? Le gouvernement fédéral. Ensuite? Le comté de Los Angeles.

* * *

La Californie eut son centenaire. Ce fut en 1846 qu'elle devint un des états des Etats-Unis. De quelques milles personnes elle est montée à 9,000,000. A la célébration, le gouverneur annonça que c'était le point de vue général que bientôt la Californie aurait 20,000,000, et qu'il fallait mettre les préparatifs en marche.

* * *

Un vague de vols en cette fin de semaine: les coffres-forts de sept magasins d'épiceries, et d'une couple d'hôtels. Une des explosions cependant ne fut pas pour de l'argent. Un poêle à gaz, défectueux dans un café fit explosion et couvrit les employés et la clientèle d'hamburgers. Il y eut aussi 105 feux en 16 heures. Et des nègres et mexicains en bataille à Ione; 14 de blessés. Il ne nous manqua qu'un bon tremblement ce samedi-dimanche-ci. Venez vous promener en Californie voir tout cela.

* * *

Je vis passer une automobile toute couverte de fumier de poules. C'est rare à Los Angeles. Il y avait là de l'engrais (si ça engraisse), pour un 360 acres.

* * *

Une dame Bronstein obtient son divorce: $800. par mois, et le frigidaire.

* * *

Une dame s'est procuré enfin son très joli petit chez-elle, un très joli petit cottage dans les côtes. Tout y est parfait, seulement il y a des serpens-sonnettes sur les perrons.

On parle de placer un poste de télévision sur le Mont Désapointement.

A notre grand hôtel Biltmore, tout en faisant le joli, un monsieur croque sur une perle en mangeant ses huitres. Voilà 50 ans qu'il mangeait des huitres.

* * *

Atwater Kent, le millionnaire manufacturier de radio est jugé le meilleur hôte d'Hollywood. On y voit jusqu'à trois différent "parties" à son large chez-lui dans une seule journée.

* * *

M. Georges Sarrasin s'est brûlé une main à la vapeur pendant son travail, main droite. Tout guéri. Il sut y poser immédiatement la bonne vieille médecine effective, l'huile à lampe, puis, ensuite, le moderne, le médecin de la compagnie.

R. Thibaudeau.

AVIS

Les personnes ou organismes résidant au Canada et ayant subi du fait de la guerre des dommages dans leurs biens, meubles et immeubles, en Belgique, après le 27 août 1939, sont priés de remplir des formulaires leur permettant de déclarer ces dommages et de communiquer à cet effet avec le Consul de Belgique à Edmonton.

Les déclarations doivent, sous peine de nullité, être en possession des autorités belges, en Belgique, avant le 16 juillet 1946.

Consulat de Belgique, Edmonton, Alberta.

Eaglesham

Comme nous sommes dans un temps de progrès, il se fait beaucoup de travaux dans notre petite localité. Depuis l'automne dernier, les fermiers ont fait du défrichement avec les machines. M. Emilien Lessard et son assistant Paul Cloutier ont fait des expériences avec le fameux bélier mécanique et le résultat est très satisfaisant.

* * *

M. Forget a vendu son magasin à la coopérative dont M. Georges Meunier est le gérant, aidé de sa femme. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle carrière.

* * *

Mme Forget est allé en Ontario voir sa vieille mère qui est malade.

* * *

M. Forget s'est acheté un nouveau camion et un automobile Ford.

* * *

Nous avons le regret de voir partir une de nos familles, M. et Mme Albert Carrier et leurs trois petits enfants.

* * *

Dimanche dernier, M. Trudel avait le plaisir de voir son fils Oscar et sa femme, et le petit Léo qui est bien connu ici.

VICTORIA

Lundi, 22 avril 1946. — Il est 9 heures du soir — Tout est bien tranquille à la "Villa du Repos". M. et Mme Binette, en compagnie de leur petite fille Eléonore, sont assis au coin du foyer, tous deux absorbés dans la lecture.

Tout à coup on entend fermer des portes d'automobiles, puis des chuchotements. La sonnette de la porte vibre. M. Binette va ouvrir. Quelle ne fut pas sa surprise; ils étaient tous là, ses amis, les Terrien, Tremblay, Marcil, Morrison, Lotzer, Kenney, Hudon, Fortin, Shiler, Côté, Poitras, pour fêter le 62e anniversaire de sa naissance.

Alors, en un tour de main, M. Binette enlève ses pantouffles et se pare de ses plus beaux atours.

Ensuite M. Terrien, camarade du même collège, lui présenta une adresse, bien composée pour la circonstance.

Chacun offre son petit cadeau, voire même le gâteau avec chandelles et une belle bouteille pour égayer la fête. On avait pensé à tout.

Encore tout ému de la surprise M. Binette remercia de tout coeur ses bons amis de Victoria.

On organisa une bonne partie de cartes et pour terminer, Mme Binette, aidée de M. et Mme Lotzer, servit un délicieux goûter.

Un témoin

* * *

De passage à Victoria: Mlle Lucie Mesnard, d'Ottawa, chez M. et Mme Fortin et chez M. et Mme Binette. Mme Alphonse Poitras, de Vancouver.

Mme Georges McLean, du Ritz Hotel, d'Edmonton, chez M. et Mme Morrison et M. et Mme J.-O. Binette.

Conseil La Vérendrye

L'ami René Le Blanc, surintendant des Huttes de Guerre en Angleterre s'embarquera le 7 mai prochain pour le Canada. Après une absence d'un an et demi, il sera de retour à Edmonton dans une quinzaine de jours.

* * *

C'est avec un très vif regret que les frères Chevaliers ont appris le décès de Mme Laura Pigeon, épouse de M. Joseph-W. Pigeon, ancien grand-chevalier et ancien député de district. Un grand nombre de Chevaliers assistèrent aux prières ainsi qu'aux funérailles.

* * *

Le diner mensuel des frères aura lieu lundi prochain, le 13, à midi et quart, à l'hôtel Corona. L'invité sera son Honneur le juge Ford, qui vient de recevoir un Doctorat honorifique de l'Université Laval de Québec.

* * *

Nos sincères félicitations à l'ami Arthur Gourdine qui vient d'obtenir un voyage à Toronto de la part des autorités de la Canada Life Assurance Co. pour ses magnifiques succès.

* * *

Dimanche soir, alors que nous prilons au corps de Mme Pigeon, la mort venait nous ravir subitement notre frère Joseph Chatain, homme très en vue et très estimé de la paroisse St-Joachim.

A sa famille, comme à la famille Pigeon, nos plus sincères condoléances.

L'inébranlable fondement des Etats, c'est la justice. —Pindare.

LAMOUREUX

Les travaux des champs sont commencés depuis deux semaines, mais jusqu'à présent il y a très peu de grain de semé, car nos fermiers redoutent les grands vents qui bouleversent la terre. Une bonne pluie mettrait fin à toute hésitation et activerait la germination des semences.

* * *

Des équipes de puissantes machines travaillent actuellement à refaire la chaussée entre Fort Saskatchewan et Edmonton jusqu'au chemin pavé, c'est-à-dire sur une longueur de cinq milles environ. D'après des rapports officieux, la surface du chemin serait finie dans le genre de la grande route Edmonton-Calgary, en gravier et sable bitumineux. Le projet de détourner la route pour éviter le passage sur la voie ferrée avant d'arriver au pont, semble être abandonné pour cette année du moins. Automobilistes! attention aux détours!

* * *

A la liste des personnes qui ont versé leur contribution pour l'A.C.F.A., il faut ajouter les noms de M. Arthur Béhiel, M. Armand Paradis et M. Simon Lamoureux qui ont donné chacun $1.00.

* * *

Etaient en visite à Lamoureux ces jours derniers M. et Mme Donat Baril et leurs enfants, M. et Mme Emilien Paradis accompagnés de Mlles Eva Paradis, Lorraine Paradis, Mlle Montpetit. Mme M.-J. Rodis a fait plusieurs apparitions chez sa soeur, Mme Adélard Houle.

* * *

Il est né à M. et Mme Rosaire Bazinet une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Gertrude-Mathilda. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Ernest Bibaud.

* * *

Au moment d'envoyer cette correspondance au journal, on nous apprend la mort de M. Joseph Chatain, le populaire gérant de la "Church Goods' Supply" d'Edmonton. C'est un vétéran de l'Ouest qui disparaît, un homme de bien dont la charité était proverbiale. Il sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu, spécialement par le clergé et les institutions religieuses qu'il a servis si longtemps. Nous adressons à sa digne épouse, à son fils et ses filles et aux autres parents l'expression de nos vives et sincères condoléances ainsi que l'assurance de nos prières.

Le gouvernement n'est pas instituté pour l'aise et la commodité de ceux qui gouvernent. —Mirabeau

Lait distribué aux enfants

Montréal. — Grâce à l'initiative de l'O.T.J. (Oeuvre des Terrains de Jeux), les enfants pauvres qui fréquenteront les terrains de jeux de la ville, l'été prochain, recevront chaque jour un demiard de lait gratuitement.

M. Maurice Custaud, secrétaire de l'O.T.J. a révélé en effet au cours d'une entrevue que des mesures ont été prises pour que chaque enfant de famille pauvre reçoive tous les jours de la semaine, sauf le samedi et le dimanche, son quota de lait pendant les mois de juillet et août.

Un montant de $5,000 provenant de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, a été affecté à cette fin. L'O.T.J. verra à ce que les demiards de lait soient distribués par les moniteurs en charge des différents terrains de jeux, ceci avec l'autorisation de la ville.

BONNYVILLE

Les Dames de Sainte-Anne, avec leur dévouement bien connu ont organisé une soirée récréative qui fut donnée à la salle paroissiale le dimanche 28 avril. Les recettes étaient au profit de la congrégation qui s'emploie surtout à des oeuvres paroissiales. La salle était comble pour la circonstance et un grand enthousiasme y régna. Il serait trop long d'énumérer le programme. Qu'il suffise de dire qu'il y avait orchestre, chant, déclamation, pièce, pantomime et marionnettes, le tout organisé et joué ou rendu avec beaucoup d'art. Nos félicitations! M. l'abbé Tardif remercia et félicita les acteurs et les organisatrices.

* * *

Les mariages suivants ont été célébrés ou le seront sous peu, puisque les deux derniers sont publiés aussi: Georges Legault à Mlle Mary McConnel; Germain Jalbert à Mlle Raymonde Albert; M. Woodridge à Mlle Rita Gour; Paul Normand à Mlle Roy; Sylvianne Joly à M. Ls Laplante; tous de Bonnyville. Meilleurs souhaits à tous ces jeunes.

* * *

Les travaux des champs font tout juste de commencer à cause de la grande quantité d'humidité dans les champs cette année; cela augure bien; la saison est chaude et précoce.

Les chemins principaux sont devenus très bons.

Soirée récréative à Bonnyville

Le dimanche 28 avril avait lieu une autre de nos bonnes veillées familiales. Cette dernière était organisée par les Dames de Sainte-Anne au profit des oeuvres paroissiales.

Un programme varié et bien exécuté, une assistance nombreuse et sympathique firent de cette soirée un franc succès.

Il est à noter le bon esprit de nos gens en ces circonstances. L'on y vient pas tant applaudir au succès qu'à la bonne volonté et au dévouement des participants. C'est une attitude louable, la bonne; essayons de la conserver. Elle nous permet de nous amuser honnêtement et d'aider à nos oeuvres.

Aussi sommes-nous très reconnaissants à ceux et celles qui, par le don gracieux de leur temps et de leurs talents, nous fournissent ces occasions de saine récréation. A tous nos sincères félicitations et puissions-nous avoir bientôt le plaisir de les applaudir de nouveau.

Autrefois, on lisait le journal pour se renseigner, pour s'instruire; on le lit, aujourd'hui, pour se mettre en colère. —Emile Faguet.

Journée d'A.C.F.A.

St-Louis de Ballater (Falher)

A donné $3.00
La famille Louise Besse.
A donné $2.00
M. et Mme Wilfrid Morin.
Ont donné $1.00
MM. Gédéon Sauvageau, Eugène Bélanger, Antoine-Josaphat Bélanger, Dieudonné Bélanger, Mme Henri Villeneuve; MM. Marius Blanchet, Eudore Lacourse, Mme Hermas Ethier, M. Napoléon Comeau, Mme Berl Cunningham, MM. Chs-Eugène Briand, Anthyme Jette, Donat Lacourse.
Souscription du Lac Magloire, Falher
Ont donné $1.00
MM. Adélard Ouellette, Cléophas Laliberté, Joseph Deschamps, J. Chouinard, Henri Guénette.

Il faut être juste avant d'être généreux, comme on a des chemises avant d'avoir des dentelles. —Chamfort

* * *

Quand la justice disparaît, il n'y a plus rien qui puisse donner une valeur à la vie des hommes. —Kant.

FORT KENT

Jeudi dernier avait lieu le chic mariage de M. Marcel Labrie; il était accompagné à l'autel par son père, M. Edmée Labrie. La mariée, Mlle Thérèse Ducharme, était accompagnée par son père, M. Pat Ducharme; comme la mariée faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie, elle fut accompagnée à l'autel de la Sainte-Vierge par Mlles Maria-Rose Mathieu et Rita Levasseur où elle déposa sa belle couronne, et lut l'acte de consécration à la Sainte-Vierge.

Elle était revêtue d'une jolie robe de satin blanc avec long voile et portait un bouquet de chysanthèmes naturels; elle avait pour suivante sa cousine Mlle Brunette Daigle vêtue d'une jolie robe mauve avec voile et portant un bouquet de glaïeuls naturels. Le marié avait pour suivant son frère aîné Paul. Après la cérémonie la parenté des deux côtés et quelques amis se rendirent chez le père du marié où un succulent dîner les attendait. La journée se passa galement, la soirée se fit à la salle paroissiale de Bonnyville où les nombreux parents et amis se réunirent de nouveau pour passer la soirée avec cet heureux couple pour leur souhaiter bonheur et prospérité. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux. M. et Mme Labrie feront leur résidence parmi nous.

* * *

Mlle Yvonne Labrie qui était venue pour assister au mariage de son frère fut retenue au lit bien souffrante de rhumatisme. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

* * *

Le 12 mai, fête patronale de notre paroisse, l'on se prépare comme d'habitude pour en faire une petite fête; comme il a été impossible d'avancer les travaux pour la construction de notre salle paroissiale, le tout se passera dans le sous-bassement de l'école, des lunchs seront servis à qui en voudra, des amusements sur le terrain pour jeunes et vieux, un programme très intéressant pour la soirée; que chacun s'y rende il en vaut la peine.

* * *

Les chemins sont devenus bien passables; notre curé se rendait à sa mission d'Holyoke dernièrement sans difficulté.

* * *

M. et Mme Jean-Paul Campeau recevaient dernièrement la visite de leur soeur et beau-frère.

* * *

Mlle Dupuis, de La Corey, visitait sa cousine Mme A. Lemaire.

En visite aussi chez ses filles, Mme Geo. Blanchet, Mmes Cyrille et Albert Désilet, Paul et Roger Mercier et Claude Michaud, Mme Archie Leblanc de Breynat.

* * *

Thérèse Collins qui a dû passer quelques jours à l'hôpital Saint-Louis est revenue assez bien portante pour continuer ses classes.

* * *

Nos fermiers sont anxieux de voir revenir un soleil chaud afin de mettre leurs grains en semence.

La Corey

Monsieur le curé recevait de la grande visite récemment. C'était M. le curé Loranger, de Plamondon, qui venait visiter ici pour la première fois et les impressions semblaient bonnes.

* * *

Albert Limoges est revenu d'un voyage en ville par affaires la semaine dernière.

M. J.-B. Rémillard et son fils Jean-Marie sont arrivés chez son fils André. Ils sont d'Aldergrove, C.-C.

* * *

Dimanche le 12 mai, nous commencerons notre série de vues animées parlantes.

* * *

Roland Limoges de Legoff venait rendre visite à ses parents dimanche.

* * *

Cette année notre jeunesse ne perd pas de temps pour organiser les jeux et déjà la pratique de boule marche sur dimanche après-midi.

* * *

Nous apprenons qu'une autre famille, Jos. Plouffe, a vendu sa terre à un ukrainien. Après le départ de M. St-Pierre et M. H. Robert qui se trouvaient syndics d'église il s'agit de trouver des remplaçants. Dimanche dernier deux noms furent soumis et le résultat sera annoncé bientôt.

* * *

Cette semaine les travaux des champs seront généraux. Avec le prix élevé du blé nos fermiers sont bien encouragés et aspirent toujours à la récolte abondante de l'automne.



SOUMISSIONS POUR CHARBON
(Provinces de l'Ouest)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, la mention "Soumission pour charbon pour les provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le lundi 27 mai 1946, pour la fourniture de charbon pour tous les édifices fédéraux et fermes expérimentales des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les spécifications auxquelles sont jointes les conditions, en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., à l'architecte régional résident, Winnipeg, Man., à l'architecte régional résident, Saskatoon, Sask., à l'architecte régional résident, Calgary, Alta, et à l'architecte régional résident, Victoria, C.-B.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications ministérielles et conditions qui y sont jointes. Les marchands de charbon doivent donner dans leur soumission le numéro de leur permis.

Le ministère se réserve le droit d'exiger d'un adjudicataire quelconque, avant de lui donner une commande, un dépôt de garantie sous forme soit d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, soit de bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le capital et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore de bons susdits pour une partie de la garantie et d'un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Par ordre,
J.-M. SOMMERVILLE,
secrétaire

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1946.

LEGAL

M. et Mme Albert Montpetit avaient l'honneur dimanche de recevoir en voyage de noces leur fille Patricia qui épousait, le 30 avril, à Ottawa, M. Michael James Quinn, de Perth, Ontario. Le jeune couple occupait des places d'honneur à la messe. Après avoir visité tous les membres de leur famille de l'Ouest, M. et Mme Quinn se rendront à Vancouver et Seattle.

* * *

Un autre mariage qui intéresse Legal sera celui de Mlle Cécile Létourneau, de Winfield, à M. Albert Hammond, de Saskatoon. La mariée est la fille de M. Emile Létourneau et son épouse Emma Boisvert.

* * *

M. et Mme Gérard Beaudoin (Cécile Ouellette) mariés à Legal, maintenant d'Edmonton, sont les heureux parents d'un premier fils, né le 15 avril et qui s'appellera Joseph-Théophile-Robert.

* * *

Mlle Adélina Bernard, du personnel de Rideau Hall, est venue visiter sa soeur Mme Wilfrid Létourneau et ses parents de Thorhild, à son retour d'une promenade aux Etats-Unis.

* * *

M. Henri Toupin, étudiant en médecine à l'Université, passera les mois d'été à Nanaimo, C.-C., chez son frère M. Roger Toupin.

* * *

Un autre universitaire, M. Léon Dumaine, qui fait partie de la U.N.T.D. (University Naval Training Division) est rendu à Victoria pour y suivre un cours et faire une croisière en Alaska.

* * *

M. Félix Messier est revenu d'un beau voyage et d'un séjour de cinq mois à Montréal et aux alentours. En allant et en revenant, il est arrêté à Carman, Manitoba, voir son frère M. le curé Mathias Messier.

* * *

Un ancien citoyen de Beaumont, M. Roderigue Roy, beau-frère des Préfontaine, vient de se naturaliser ici en élisant domicile au village.

* * *

M. et Mme Patrick Charrois (Annette Boutin) ont fait baptiser un fils Joseph-Gilbert-Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Aurèle Charrois, représentants M. et Mme Gilbert Boutin, de Jarvie.

* * *

Les bruits courent que M. et Mme Hector Goulet (Jeannette Demers) ont consolidé leur union par la naissance d'un fils dont le nom n'est pas encore annoncé.

On exhume le corps d'un évêque anglais

Londres. — Le corps de Mgr Richard Challoner, évêque catholique du 18e siècle, qui disait la messe et prêchait secrètement dans toutes les tavernes et les caves à cause des lois persécutrices anglaises, qui bannissaient alors les cérémonies religieuses, a été exhumé pour être déposé dans la cathédrale de Westminster, à Londres.

Le corps a été identifié formellement par le cardinal Bernard Griffin archevêque de Westminster, à une cérémonie à laquelle assistaient les membres de la hiérarchie catholique.

Le cardinal a fait la préface d'une biographie récemment publiée sur Mgr Challoner.

Chevaux pour la France

Ceux qui visiteront la France dans un avenir rapproché verront peut-être d'excellents chevaux de trait au travail sur des milliers de fermes; il est probable que ces chevaux viendront du Canada. L'année dernière, la France a acheté, en grande partie dans l'Ouest du Canada, environ 650 chevaux de trait bien dressés, comptant surtout des Percherons et des Belges, âgés de trois à huit ans et pesant 1300 livres et plus.

Une mission française se trouve au Canada et achète plusieurs milliers d'autres chevaux de la même conformation, mais ne pesant pas moins de 1500 livres. Il s'en est expédié jusqu'ici en 1946 environ 1,400, et, à la fin de l'année, on prévoit qu'un total d'environ 20,000 aura débarqué en France. Le prix de ces chevaux, provenant surtout de l'Ouest du Canada, varie de $110 à $165 chacun.

Fête patronale de la paroisse

Saint-Joseph de Fort Kent

Dimanche le 12 mai

Jeux sur le terrain de l'école
Soirée récréative avec les merveilles de Fatima
entrecoupée de Cantate de Bernadette

BIENVENUE A TOUS!



M. Théophile Rocheleau a dû être transporté à Edmonton pour diverses complications de maladies. Nous n'avons encore rien de précis à son sujet mais nous apprenons qu'il doit subir une triple opération majeure.

* * *

Mme Horace Lacourse en se rendant à un encan, a fait une chute et s'est brisé un poignet. Il a fallu la transporter à l'hôpital d'Elk Point, parce que le médecin de Saint-Paul était absent.

* * *

Décidément c'est la semaine des accidents. En cordant du bois de chauffage, Rodrigue Hébert, un enfant de dix ans, s'est fait fendre la lèvre supérieure par un morceau de bois qui lui est revenu dans le visage. On l'a transporté à l'hôpital où le médecin lui a fait deux points.

* * *

Après la grand'messe, dimanche, les autos et autres voitures ont défilé en procession devant l'église pour recevoir la bénédiction des véhicules.

Parmy Nogent.

McLENNAN

Le R.P. Parent, o.m.i., colonisateur, revenu de l'Est avec quelques familles de colon, était de passage à l'évêché vendredi dernier.

* * *

Bienvenue à M. R. Simard, de Val D'Or qui vient d'arriver à McLennan, pour reprendre comme contre-maître, les travaux de la cathédrale. Son équipe d'ouvriers est déjà à l'oeuvre, et sous sa direction, s'élèvera bientôt le plus beau temple du Nord de la province.

* * *

Félicitations à M. et Mme R. Farley à l'occasion de la naissance de leur fils, né à l'hôpital vers la mi-avril.

* * *

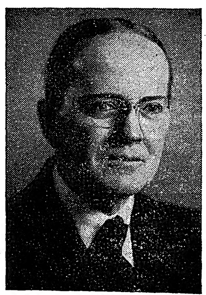
M. Louis Benoit a installé ses chaises de barbier à sa maison privée où il continuera à recevoir ses clients.

A la recherche des égarés

Paris. — La police militaire des Etats-Unis et les agents de la division d'enquête criminelle vont à travers Paris à la recherche des soldats américains absents sans permission ou se servant de papiers forgés pour vivre en dehors de la loi. Plus de sept cents agents sont affectés aux recherches avec ordre de saisir tout homme portant l'uniforme américain trouvé dans les rues parisiennes durant cette période.

Le sexe fort

Sussex, Wisconsin. — L'air du printemps remplissait l'église luthérienne Saint-Paul durant le mariage de Leroy Wandsneider et Lois Kramer; comme le révérend H.-A. Crusius nouait le lien nuptial, le marié s'écrasa par terre sans connaissance. Son frère, Floyd, perdit connaissance peu après, suivi par un garçon d'honneur, Lester van Lare. La mariée et ses dames d'honneur aidèrent à ranimer le trio.



M. D. C. COLEMAN,
président du Pacifique Canadien

A la réunion des membres du conseil d'administration du Pacifique Canadien, qui a suivi immédiatement l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue cette semaine à la gar Windsor, à Montréal, M. D.-C. Coleman a été réélu président du Pacifique Canadien.

MORINVILLE

Le 5 mai dernier, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Morinville, se déroula l'émouvante cérémonie de l'ordination de deux nouveaux prêtres, par son Exc. Mgr H. Routhier.

Son Excellence, ancien élève des Filles de Jésus de Pincher Creek, conférait les Saints Ordres pour la première fois de son épiscopat qui ne date que du 8 septembre 1945, et nous sentions son émotion au cours de cette grandiose manifestation. La cérémonie fut, à la fois, imposante, émouvante et génératrice de résolutions généreuses, et il n'en pouvait être autrement.

L'église avait revêtu sa décoration des grandes fêtes et l'orgue connut une touche étrangère, celle d'un Révérend Père du Juniorat Saint-Jean qui voulut bien offrir sa chorale pour le chant de la messe et de la cérémonie. Le tout fut exécuté avec beaucoup d'âme. Le dernier chant "Loué soit Jésus-Christ" fut un morceau de maître rendu avec brio et qui traduisait à merveille les sentiments des deux ordinands.

Il nous est presque impossible de décrire les sentiments éprouvés au cours de cette matinée, car l'homme sent si vivement son impuissance devant cette merveille de l'amour de Dieu pour nous qu'est la prêtrise.

Il serait difficile de dire quelle fut la partie la plus touchante de l'ordination car au témoignage des grandes élèves, ce fut, tantôt l'une, tantôt l'autre; mais ce qui reste assuré, c'est qu'une pareille fête reste longtemps gravée dans la mémoire des jeunes et de tous les paroissiens.

Toute la population de Morinville se fit un devoir et un honneur d'assister, car la nef et les jubés étaient remplis, à déborder. C'est un témoignage éloquent de l'appréciation que l'on a pour le clergé et de gracieuse sympathie pour les heureuses familles que Dieu a gratifiées d'un tel don.

* * *

Lundi le 6 mai, à 8hres, l'abbé T. Conway célébra sa première messe basse et beaucoup de paroissiens y communièrent. Il était vivement touchant de voir à l'autel, ce jeune prêtre, encore auréolé de la gloire d'hier, officier avec gravité, assisté par notre vénérable pasteur, Mgr Pilon qui fut profondément ému, sans doute, en se rappelant qu'il assistait à l'autel celui que 26 ans auparavant, il avait baptisé. Non moins grand, fut le bonheur de ses parents qu'il communia pour la première fois. Quelle hymne de reconnaissance dut monter de leur cœur en ces jours bénis!

* * *

Mardi le 7, le même honneur d'une seconde messe fut fait au Couvent Notre-Dame par les RR. PP. Douziech et Conway, anciens élèves qui tinrent, eux aussi, à offrir à la Communauté des Filles de Jésus, ce témoignage de gratitude.

Merci à Mgr Routhier de sa paternelle visite, et à nos deux nouveaux prêtres, pour leur délicatesse à notre égard.

A tous deux, nous offrons nos voeux les plus sincères pour un apostolat fécond en fruits de sainteté.

Nos religieuses félicitations aux deux heureuses familles.

Mort d'un député fédéral

Chapleau, Qué. — M. Wallace-R. McDonald, 70 ans, député libéral du comté de Pontiac aux Communes depuis 1935, est mort à son domicile ici. Il était malade depuis l'an dernier. C'est le premier député qui meurt depuis les élections générales de 1945.

La mort de M. McDonald porte à deux les vacances à la Chambre des Communes. L'autre a été causée par la retraite, l'an dernier, de M. Herbert Bruce, député conservateur-progressiste de Toronto-Parkdale.

Voici l'alignement des partis aux Communes: libéraux, 125; conservateurs-progressistes, 65; C.C.F., 28; créditistes, 13; autres, 12; vacances, deux.

Vers un échec retentissant

Paris. — Il est possible que la conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances prenne fin par un échec retentissant. Cette possibilité est considérée ouvertement à Paris. La conférence n'a donné jusqu'ici presque aucun résultat. La Russie ne parvient pas à s'entendre avec les trois autres puissances. Si aucune entente n'est conclue sur les projets de traités avec les anciens satellites de l'Axe, il est fort possible que la première conférence de la paix soit remise indéfiniment.

Brosseau-Duvernay

Etaient en visite chez des parents et amis Mlle Lucie Coutu, de St-Paul, MM. Claude Lord, Louis Grenier, d'Edmonton, Raymond Venne, de Warwick, M. et Mme Léon Brosseau et Régina Brosseau, d'Edmonton.

A Pâques assistaient à la grand'messe paroissiale, M. et Mme Arthur Gamache et leur fille, Mlle Pauline. Après l'office ils allèrent prendre le dîner chez M. Gaston Bachelet marchand de Brosseau.

Le jour de Pâques M. et Mme Paul Tessier, de Duvernay, donnèrent un dîner en l'honneur de M. et Mme Camille Gamache et de leurs enfants, Yvonne et Florence, à l'occasion de leur départ pour Morinville, où ils ont acheté une ferme. Le curé de Brosseau présidait le dîner.

De nos Canadiens français de Beauvallon on apprend que M. Henri Beaudet a acheté la ferme de son voisin.

M. De Lasalle, père de MM. Magloire et Arthur, contracta mariage avec Mme Rousseau, de Saint-Paul. *Ce mariage a* eu lieu le 2 avril.

Le 23 avril, à l'église paroissiale avait lieu le mariage de William Smith à Hazel Emes, de Brosseau. Au dîner nuptial on comptait 82 convives.

De Windsor, Ontario, un télégramme nous annonce que Mme Normand Mailloux (née Florence Brosseau) est mère d'un garçon.

Sont patientes à l'hôpital de Vegreville, Mme Louis Rioux, de Duvernay, et Mme Anna Venne, de Brosseau.

Dans la semaine de Pâques, M. L.-X. Lapierre, père de Mme Albert Barnes, de Duvernay, s'en alla à la "Maison des Vieillards" à Saint-Albert. M. Lapierre était accompagné de sa fille, Mme Cimon, d'Edmonton.

Depuis le 23 avril Mme Joseph Alexandre Brosseau est en visite chez ses parents, M. et Mme René Desaulniers, de Lafond, où elle assista aux noces de sa soeur Noëlla.

La semaine dernière, Mme J.-B. Brosseau reçut la triste nouvelle de la mort de son frère, Joseph Lafond, de Californie.

CLUNY

Le beau mois de mai nous apporte une vie nouvelle; les fleurs, les arbres reverdissent à vue d'oeil, les prairies se parent d'un beau manteau vert. La belle dévotion à la Vierge Marie a repris un nouvel essor; plusieurs assistaient aux dévotions; la cérémonie était dirigée par le Rév. P. Dubuc.

* * *

Le club de balle molle remportait une belle victoire dimanche: 7 à 2. La partie était jouée à Cluny.

* * *

Les semences sont très avancées et quelques uns ont fini; le printemps est très sec et nous espérons bien que nous aurons de la pluie en juin. Les journées sont chaudes mais les nuits très froides; il gèle tous les matins, il est très probable que les arbres fruitiers seront endommagés.

Québec. — Une loi commune pour toutes les nations et la création d'une police internationale sont les remèdes à tous les maux internationaux, a déclaré Robert Tanger, avocat français et secrétaire général français du journal "Le Droit international", à un dîner du jeune barreau de Québec.

Canadiens français d'Edmonton

Lundi, 13 mai à 8h.30 p.m.
en la Salle Saint-Joachim

M. L.-P. Bouchard, de Montréal

donnera une causerie sur le sens social, catholique et familial dans une économie nouvelle.

M. Bouchard a été propagandiste du bon cinéma en Ontario au profit des écoles françaises, puis propagandiste au "Droit" d'Ottawa 15 ans, à l'"Action Catholique" de Québec 5 ans. Il se donne actuellement à l'oeuvre de l'Union des Lecteurs.

BIENVENUE A TOUS

Tribune-libre

Programme en français

St-Vincent, Alberta,
5 mai 1946.

CBK,
Watrous, Sask.

Messieurs,

Ce n'est pas des compliments que j'ai à vous faire au sujet de votre nouveau programme de français. Décidément les auditeurs français de la CBK sont mis au pain sec, et ils ignorent pourquoi. Serait-ce par ce qu'ils sont considérés comme des sujets de race inférieure que l'on peut traiter avec hautaine désinvolture? J'aime plutôt croire que les auteurs de ce nouveau programme ont été victimes d'une distraction; en ce cas, je me permets de leur dire, sans vouloir les offenser, que certaines distractions frisent l'étourderie et l'effronterie.

En modifiant légèrement votre nouveau programme, rétablissant notamment les bulletins de nouveles à midi 15 et 5h.45 p.m., de même que "Céleste et Valentin" à 10h. p.m. le dimanche, vous me donnerez tort; alors vous pourrez me classer parmi ceux dont l'étourderie frise l'effronterie.

Sur ce, j'ai l'honneur de vous saluer.

A. Mahé.

Chicago. — Vingt-deux chevaux de courses, propriété de Mme Elizabeth Graham et évalués à $500,000, ont péri dans un incendie qui a détruit une partie des étables à Arlington Park.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

OPINION DU LECTEUR

Réponse à un article paru dans le journal la "Colombie"

On nous communique, pour publication, la lettre que Madame Claudon, épouse du Consul de France à Vancouver, a adressée au journal la "Colombie". En voici le texte:

le 16 avril 1946
Vancouver

Monsieur le directeur,

Si vous voulez bien m'accorder une petite place dans vos colonnes je répondrai à l'article "Quelle langue parlons-nous?" que vous avez publié le 10 avril. Nouvelle venue au Canada, je le déclare hautement, vous parlez français d'une façon non seulement correcte mais logique. Il serait long et superflu d'entrer dans les détails car la langue telle que vous l'employez est un monument historique et doit être classée comme tel. Si dans la conversation vous employez quelques néologismes, du moins dans l'écriture vous vous en tenez toujours exactement au plus pur classicisme.

J'ai par contre, souvenir d'un voyage dans les Antilles Françaises, où les hommes sont des citoyens qui élisent des députés au Parlement de Paris, et où j'ai eu la désagréable surprise de ne rien comprendre à ce que les gens me disaient. Quant à l'intonation de chacun l'accent si vous préférez, disons que le Canada possède une certaine particularité; mais allez donc dans ma Franche-Comté natale ou dans certaines régions du midi de la France et je suis certaine que vous ne comprendrez pas toujours ce que l'on vous dira. Mon mari m'a raconté qu'ayant habité pendant sa jeunesse une grande ville du midi, Montpellier, il lui arrivait de ne pas comprendre ses camarades de collège. Bien plus, il m'a raconté que dans cette ville on mélangeait trop volontiers le français et le patois d'Oc. Un jour de grand marché il a vu une pancarte où un marchand invitait les chalands à s'approcher et à acheter les marchandises; on y lisait: "Qué foutez aqui, approuchas! et achetez!"

Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

—de Borde-Claudon

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Le 27 avril M. et Mme Joseph Lambert fêtaient leurs noces d'or entourés de leurs fils et petits enfants. M. Lambert, âgé de 74 ans, et Mme Lambert, 72, sont nés tous deux aux Etats-Unis. Après avoir résidé trente ans à Willow-Bunch, Sask., ils sont venus habiter parmi nous il y a deux ans; ayant deux fils ici Ernest et Lionel, une fille Mme Regina Rossington (Calgary, Alta), Alfred au Manitoba et dix-huit petits enfants. Il y eu triple fête ces jours-là: le 27 étant la fête de M. Joseph Lambert, le 28 celle de M. Lionel et le 29 celle de M. Ernest Lambert.

Une messe a été dite le 29 aux intentions des jubilaires. Après qu'ils eurent renouvellé leurs promesses de mariage, le Rév. Père Teck dans des termes très émouvants les félicita et leur offrit ses voeux de bonheur. Nous aussi nous leur offrons nos sincères félicitations et leur souhaitons encore de nombreuses années ensemble.

Le 14 mai il y aura à la salle paroissiale une assemblée des Forestiers Catholiques. Avis aux membres.

* * *

M. et Mme Fernand Cheramy sont repartis pour Prince-Georges après avoir passé quelques mois parmi nous.

* * *

En visite chez M. et Mme Pigeau, Mme Breault, de Lafond, Alta, ainsi que M. Breault.

* * *

Nous aurons la dernière partie de cartes dimanche le 12 mai, organisée par les familles L.

C'est la dernière de la saison; profitez-en pour voir vos amis et venez-y tous.

* * *

Le printemps est enfin arrivé pour tout de bon après avoir eu un hiver pluvieux comme jamais on en a vu. Tous ceux qui font des jardins se dépêchent, la saison étant en retard.

* * *

Si vous voulez des fleurs, arrêtez-vous au numéro 708 rue Cartier il y en a de belles et de toutes les sortes.

Le cabinet impérial

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee a déclaré à la Chambre des Communes qu'il doute qu'un Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'empire soit utile; mais il ajoute que l'on discute, dans les pourparlers actuels, des questions concernant le commonwealth.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

CORDONNIER DEMANDE
Belle ouverture pour un cordonnier. Nous pourrons fournir logis si nécessaire. S'adresser à Léo Belhumeur, Saint-Albert.

A VENDRE
110 blocs 8"x8" chêne et érable. Moitié à 4 pieds de long, balance à 5 pieds. Magnifique pour déménager maison.
Avez-vous besoin d'une bâtisse pour vos poulets? 12'x12' triple plancher, murs remplis, grandes fenêtres, poêle à charbon avec canapé pour 500 poulets. Adressez-vous à Léo Belhumeur, Saint-Albert. Téléphone: 26.

MENAGERE DEMANDEE
On demande une bonne ménagère pour presbytère. Personne d'âge mûr de préférence. S'adresser au R.P. T. Pelletier, o.m.i., Mission St-Raphael, via Bonnyville, Alta.

MENAGERE DEMANDEE
On demande une ménagère à la mission du Lac Ste-Anne. S'adresser au R. P. Lebré, o.m.i., Mission Lac Sainte-Anne.

BOUCHER DEMANDE
On demande un boucher ou un jeune homme désireux d'apprendre le métier. Parlant français et anglais. Honnête et laborieux. S'adresser à Boîte 19, La Survivance, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.



Voici l'église actuelle Notre-Dame de Lourdes à Maillardville, Colombie-canadienne. Elle fut bâtie en 1938, par notre curé le Rév. Père Teck, C. O. Proem, à l'emplacement même où fut construite la première église en 1910 sous la direction du Rév. Père Maillard, o.m.i. Cette paroisse florissante compte aujourd'hui plus de 550 familles. Seule paroisse française en Colombie, elle est, dit-on, la plus grande et la plus belle paroisse de l'archidiocèse de Vancouver.

Un hommage à la bonne influence de nos mères dans l'éducation

Québec. — Dans une causerie qu'il a prononcée au couvent des Ursulines de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, ancien aumônier du Vingt-Deuxième, a loué le rôle des mères chrétiennes dans la formation morale et la conduite de nos soldats.

De son expérience acquise outre-mer, a dit Mgr Roy, je puis conclure que les aumôniers militaires furent non seulement des apôtres de la parole divine, mais aussi des soutiens précieux pour nos soldats durant les moments les plus difficiles de leur vie, consacrés à la défense du bien et des droits légitimes.

Mgr Roy fit remarquer, que en dépit des multiples sacrifices que s'étaient imposés nos aumôniers militaires outre-mer pour encourager le plus possible les hommes à marcher constamment dans le droit chemin, ils durent souvent, et ceci plus particulièrement dans les débuts, se heurter à des difficultés considérables. Ne connaissant pas suffisamment les soldats, pour la plupart, et ayant rarement l'occasion de les rencontrer, les liens si précieux de l'amitié devenaient alors difficiles à nouer. Mais avec le temps, les soldats se sont pénétrés de cette conviction que les aumôniers militaires sont bien là tout près d'eux pour les aider et les encourager. C'est alors que les soldats ont témoigné à leurs aumôniers une confiance très grande et que pour les moindres choses, ils venaient leur demander conseil. Ce fut là une source de joie précieuse pour les aumôniers et la récompense de leur travail et de leurs constantes prières.

Mgr Roy trouva ensuite des paroles élogieuses pour les mères de nos soldats. Le rôle de la femme dans le foyer, même de loin, est très puissant. La formation chrétienne que nos hommes avait reçue de leur mère se retrouvait; elle ne s'effacera jamais. Chez les chrétiens, chez ceux qui ont eu une mère chrétienne, on découvre une flamme que l'on peut faire profiter. Là comme ailleurs, c'est la prière assistée du dévouement qui donna au prêtre la consolation qu'il avait méritée. C'est pourquoi, dit Mgr Roy, je tiens à rendre ici hommage au travail considérable des mères de nos soldats qui, dans la mesure du possible, ont secondé le travail difficile des aumôniers militaires.

Sommes reçues par la Croix-Rouge

Montréal. — Dans un relevé financier des activités de la Société durant la période de guerre, M. L.-A. Winter, contrôleur honoraire, a dit à l'assemblée annuelle du Conseil central de la Croix-Rouge canadienne, en session à Toronto, que, comparativement aux $30,000,000 reçus durant la première guerre mondiale, les montants reçus pendant cette dernière guerre se chiffrent par un total de $121,091,425; les dépenses durant ces années furent de $104,331,105, ce qui laisse une balance de $16,760,320 à être répartis pour le soulagement de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de la Chine et autres de la Croix-Rouge durant la période d'après-guerre.

Les Françaises pourront devenir des magistrats

Paris. — L'Assemblée française a adopté sans débat une loi qui rend les femmes éligibles aux fonctions de magistrats. C'est l'aboutissement partiel du mouvement en vue d'émanciper les femmes aux points de vue politique et social.

Félicitations à l'hon. M. Duplessis

Québec, le 2 mai 1946

L'honorable Maurice-L. Duplessis,
Premier ministre de la Province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, Ont.

L'Exécutif du Conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, au nom des dix mille membres de ses Conseils locaux, vous félicite de l'attitude autonomiste que vous avez adoptée et maintenue à la conférence fédérale-provinciale.

En cette heure décisive pour l'avenir de la nationalité canadienne-française et de la confédération canadienne, il vous assure de sa confiance et de son appui le plus complet dans la lutte sans merci que vous soutenez contre la centralisation, et il vous prie respectueusement de persévérer dans votre décision de ne céder aucune parcelle des droits provinciaux si chèrement acquis par nos ancêtres.

Le Président du Conseil diocésain,
Alphonse DESILETS

Pour l'autonomie des provinces

Lettre au Comité de l'autonomie des Provinces

le 7 mai 1946

Le Comité de l'autonomie des Provinces,
515 avenue Viger, Montréal.
Messieurs,

Le manifeste du Comité de l'autonomie des Provinces a été soumis au Conseil exécutif de l'A.C.F.A. réuni en assemblée plénière le dimanche 5 mai dernier. Sans discussion l'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'autonomie provinciale, et elle exprime sa satisfaction de voir qu'un Comité spécial s'est donné pour mission d'en être le gardien.

Rien, en effet, n'est plus contraire aux intérêts d'un peuple que la trop grande centralisation des pouvoirs. Les Pères de la Confédération (qui ont fait preuve peut-être de quelque naïveté. . . pour la protection des droits du français en dehors du Québec) ont agi très sagement en ce qui concerne l'administration des Unités provinciales. Car la population a d'autant plus de chance d'être gouvernée à son gré que ceux qu'elle mandate pour le faire demeurent plus près d'elle.

Les citoyens de cette Province sont irréductiblement attachés à l'autonomie, dans leur intérêt économique plus peut-être que culturel, mais sourtout parce qu'ils ressentent un profond dégoût pour tout ce qui est un amoindrissement des libertés individuelles et familiales. Le "planisme" et le "centralisme" sous toutes leurs formes actuellement mis en vigueur par Ottawa s'apparentent trop au socialisme d'Etat pour que les vrais amis de la démocratie puissent y consentir.

Les Canadiens français de l'Alberta dont notre Association est le porte-parole officiel sont contre la centralisation et donnent tout leur appui au Comité pour l'autonomie des Provinces.

Veuillez donc croire, messieurs, à notre entière collaboration.

Georges Arcouette,
secrétaire général.

ST-JOACHIM

M. et Mme J. Speer (née Marivonne Roy), ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une petite fille arrivée le 1er mai. Dimanche, le 5, le R. P. Patoine administrait le sacrement de baptême à Jeannette-Lynne. Parrain et marraine: Mme Léger Roy, grand'mère et Léon Roy oncle de l'enfant. Nos sincères félicitations.

* * *

M. et Mme P.-E. Poirier ont le plaisir d'avoir avec eux Mme J.-C. Routhier, de Calgary, mère de Mme Poirier.

* * *

Mlle Geneviève Moreau, de Hoey, Sask., est actuellement en visite chez M. le docteur et Mme J.-C. Lefebvre.

* * *

Mme Imelda Olsen, organiste de la cathédrale, partie depuis quelque temps à Vancouver, pour remettre sa santé chancelante, est revenue de son voyage très bien et prête à recommencer sa tâche.

* * *

Dans le compte rendu de la semaine dernière: soirée d'adieu à Mme Gérard Baril, il aurait fallu dire que cette soirée, tout en se donnant chez Mme G. Pepin, avait été préparée par Mme Annette Brissette et Mlle Ella Pepin. D'ailleurs chacun connait leur habileté à organiser et surtout leur grand coeur.

* * *

Mme Roy Edwards est de retour d'un voyage à Whitehorse, Yukon. Partie en avion par le "Canadian Pacific Air Lines", Louise visita sur sa route Fort St. John, Fort Nelson et Watson Lake. De Whitehorse elle poussa une pointe jusqu'à Skagway, Alaska prenant pour cela le "White Pass and Yukon Rly", un très vieux train et ancien chemin de fer. Ce fut pour elle un voyage d'enchantement. Le trajet dans les airs, le climat, le panorama, la grande cordialité des gens rencontrés. Le tout a été admirable et admiré.

* * *

De passage au presbytère: Son Excellence Mgr H. Routhier, évêque coadjuteur de Grouard, Rév. Père Turcotte, supérieur au Fort Simpson, Mackenzie.

* * *

Nous apprenons avec peine la mort de M. Joseph Chatain, décédé le 5 mai à l'âge de 60 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse bien-aimée, quatre filles: Mme G. Paradis, Rose, Suzanne et Claire; un fil, Paul, tous d'Edmonton. M. Chatain était membre des Chevaliers de Colomb, Edmonton Conseil No 1938.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 mai, à 10 heure dans l'église de St-Joachim. Le Rév. Père J.-A. Patoine, o. m.i., officiera.

Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Décès de monsieur Joseph Chatain

Dans la soirée de dimanche, le 5 mai, M. Joseph Chatain est décédé à sa demeure, à Edmonton. Depuis plusieurs mois, sa santé était chancelante, et il avait dû renoncer à tout travail.

M. Chatain était né en France en 1885. Il vint en Canada en 1905. Après un séjour de trois ans dans le Manitoba, il se rendit à Edmonton où il entra au service de la maison Revillon et Frères. Il y resta attaché jusqu'en 1927 alors qu'il ouvrit un magasin d'objets religieux sur la Jasper. Jusqu'à la dernière guerre, il remplissait aussi les fonctions d'agent consulaire pour la France.

En 1911, M. Chatain avait épousé Mlle Emma Lambert qui lui survit ainsi qu'un fils, Paul, et quatre filles: Mme E.-F. Paradis, Mlles Rose, Suzanne et Claire qui demeurent à la maison.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Joachim. Le R. Père Patoine, curé, a chanté le service. Il était accompagné de M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, et du R. Père Serrurot, o.m.i., comme diacre et sous-diacre. Mgr Carleton, curé de la cathédrale et vicaire général du diocèse, assistait au choeur ainsi qu'une vingtaine de prêtres. Le R. Père Boucher, o.m.i., provincial des Oblats, avait fait la levée du corps.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus vives sympathies.

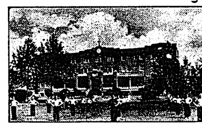
Pénurie de charbon nuisible aux transports

Washington. — Le gouvernement américain a ordonné une réduction senchemins de fer et l'élimination complète sible dans le service des voyageurs par du transport ferroviaire des marchandises non essentielles, à compter du 10 mai, par suite d'une pénurie de houille.

L'Office du transport de la défense a appliqué les mesures de conservation du combustible dans l'industrie ferroviaire, l'une des principales victimes de la grève des employés des mines de charbon mou. 400,002 mineurs chôment depuis le 1er avril.

Le service des voyageurs sera réduit de 25 pour cent de ce qu'il était le 1er avril et seuls les produits essentiels seront transportés par wagons.

Jerusalem. — Un cheik arabe a dit que si la "guerre sainte" éclate, les Arabes noueront des torches à la queue des chacals et lanceront les bêtes dans les champs de céréales et les granges des Juifs.



JUNIORAT ST-JEAN

L'événement par excellence, cette semaine, fut l'ordination du R.P. Douziech. Heureuse coïncidence, le séminaire offrait un des siens et ce fut une ordination double. Tous les élèves du Juniorat s'y rendirent par autobus et la chorale chanta la messe.

Le banquet fut servi à la salle paroissiale où l'orchestre du Juniorat entretint les convives durant le repas. Les filles du couvent se rendirent jouer à la balle molle avec nos gars, l'après-midi. Le tout fut vite écoulé et l'heure du retour nous ramenait tous au Juniorat.

Le R.P. Douziech chanta la bénédiction du St-Sacrement et imposa les mains à tous les assistants. Lundi matin, le nouveau prêtre célébra sa première messe dans dans notre chapelle. Le Père supérieur accepta de prêcher à la demande du jeune élu. On se rendit ensuite au banquet que rehaussait la présence de Son Excellence Mgr Henri Routhier, accompagné du R.P. Provincial.

A deux heures, l'équipe de balle-au-camp de nos grands fit face à la famille Douziech. Le Père Douziech commença en lançant à son frère Léopold, le gobeur. Après quelques manches, le "semi-pro" prit sa place comme lanceur et le Père se mit à gober.

Louis Desrochers et Roland St-Louis alternèrent pour les nôtres. Pour continuer l'harmonie et la paix qui régnait jusque là on finit 3 à 3! M. Douziech et M. O'Neil, spectateurs enthousiastes acceptèrent de venir au bâton. Nous nous demandons si nous aurions autant d'aplomb qu'eux à leur âge.

Pour couronner le tout, la Méthode nous représenta quelques sketches d'Annibal (par Lucien Garon) et une courte pièce intitulée "Le Diable dans les bouteilles".

Sir Thomas de mauvaise humeur

Londres. — Sir Thomas Beecham, célèbre chef d'orchestre anglais, rentré en Angleterre à bord du "Queen Mary", a exprimé son opinion sur les Etats-Unis. Il a dit que les Etats-Unis sont plus impérialistes que la Grande-Bretagne, qu'Hollywood est un désastre universel et que les films américains ne valent pas grand'chose parce qu'ils donnent une fausse impression de la vie américaine. Il a ajouté que tous les arts des Etats-Unis sont un gigantesque "racket", dirigé par des gens sans scrupules.

L'établissement des Jeunes

Vingt-quatrième leçon: Conclusions générales

Par C.-E. Couture, surintendant du Service français de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux

A la lumière des renseignements qui ont été fournis au cours des vingt-trois leçons précédentes, il importe maintenant d'arrêter certaines conclusions générales. Vous, membres de la profession agricole du Québec et du pays, êtes aux prises avec un problème qui commande à la fois votre étude et votre action.

Résumons d'abord à grands traits les données essentielles du problème de l'établissement rural. Voyons ensuite les moyens d'en arriver à une solution pratique.

Données essentielles du problème

A) Ressources humaines

Le tableau suivant tiré du recensement fédéral de 1941 indique les besoins d'établissement à satisfaire dès maintenant et à prévoir pour l'avenir immédiat.

Population rurale française du Canada

PROVINCE	Ages: 15 à 19 Garçons	Filles	Total	20 à 24 Garçons	Filles	Total	25 à 29 Garçons	Filles	Total
Québec	73,585	66,234	139,819	57,187	48,332	105,519	48,646	40,193	88,839
Ontario	7,360	6,290	13,650	6,426	5,229	11,655	6,100	5,240	11,340
Manitoba	3,600	3,344	6,944	3,232	2,576	5,808	2,848	2,400	5,248
Saskatchewan	3,473	3,165	6,638	3,055	2,490	5,545	2,560	2,101	4,661
Alberta	2,776	2,228	5,004	2,440	1,992	4,432	2,048	1,680	3,728
Colombie Canadienne	324	296	620	314	276	590	322	282	604
Nouvelle-Ecosse	1,588	1,408	2,996	1,476	1,201	2,677	1,328	1,079	2,407
Nouveau-Brunswick	7,257	6,427	13,684	6,314	5,002	11.316	5,330	4,346	9,676
Ile du Prince-Edouard	417	390	807	299	291	690	339	275	614
	100,380	89,782	190,162	80,843	67,389	148.232	69,521	57,596	127,117

1) DANS QUEBEC

1) Dans Québec: il faut pourvoir à l'établissement actuel ou prochain, de préférence à la campagne, de 179,418 garçons et 154.759 filles entre les âges de 15 à 30 ans.

2) EN DEHORS DU QUEBEC: il faut pourvoir à l'établissement actuel ou prochain, de préférence à la campagne, de 71,326 garçons et 60,008 filles entre les âges de 15 à 30 ans.

AU TOTAL DANS LE CANADA: 250,744 garçons et 214,767 filles.

B) Ressources physiques

1) DANS LE QUEBEC

a) TERRES AMELIOREES

A part les métiers ruraux et les emplois que pourraient fournir des industries connexes à l'agriculture, il y aurait environ 5,000 terres abandonnées et environ 5,000 autres susceptibles d'être mises en valeur à la suite de travaux de drainage, d'épierrement.

b) TERRES NEUVES

Dans le Bas du Fleuve, dans Chicoutimi et ici et là dans la province, il reste des espaces de terre, à proximité des vieux centres, que l'on peut estimer à environ un million d'acres ou à 10,000 établissements. Dans l'ouest québecois, l'Abitibi et le Témiscamingue, il y aurait, au dire des experts, 15,760,000 acres de terre arable ou des possibilités pour 92,000 établissements ou 460 paroisses de 200 familles chacune.

2) EN DEHORS DU QUEBEC

a) TERRES AMELIOREES

L'on estime qu'il y a environ 100,000 terres disponibles ou sur le point de l'être, terres qui ont déjà donné des preuves de bons rendements.

b) TERRES NEUVES

Il y aurait pas moins de 30 millions d'acres de terre arable dans le nord des provinces de l'Alberta et de l'Ontario seulement, sans compter les possibilités du centre du Nouveau-Brunswick.

En conclusion, les ressources humaines ne font pas défaut, les ressources physiques non plus. Il ne reste qu'une chose:

Faire le trait d'union entre les hommes d'une part, les richesses naturelles de l'autre.

Le trait d'union

Nous en avons la conviction, l'EGLISE est prête à faire sa part, toute sa part dans l'établissement rural. Ses représentants, les missionnaires-colonisateurs, sont d'ailleurs voués à cette oeuvre et leur ardent désir de garder dans leur milieu rural nos populations ne peut être mis en doute.

Les FAMILLES de cultivateurs et de villages des campagnes, nous fûmes souvent à même de le constater, ne demandent pas mieux que de garder leurs enfants autour d'elles, que de les établir soit sur une terre, soit dans un métier, soit dans une industrie connexe à l'agriculture, enfin, là où ils pourront gagner dignement leur vie et faire honneur à la société.

L'ECOLE, si elle n'a pas toujours contribué à retenir à la campagne les enfants qu'elle avait mission d'y garder, a quand même réalisé d'encourageants progrès dans la préparation des enfants à leur vie réelle. Il nous vient ici à l'idée la part active que jouent présentement nos écoles ménagères, nos écoles moyennes d'agriculture, etc.

NOS PAROISSES RURALES n'ont contribué qu'en de rares occasions à l'établissement de leurs enfants. Il faudrait qu'il y ait là un éveil. Cependant, nous avons la conviction que tout entrerait dans l'ordre, que partout naitrait l'enthousiasme si l'association professionnelle voulait prendre en main les responsabilités qui lui appartiennent par rapport à l'établissement rural.

Que pourrait faire l'Association professionnelle pour déclancher un mouvement de maintien au sol des populations qu'elle a le devoir de garder à la terre? **Que pourrait-elle faire pour rendre à ses membres les services essentiels dont ils ont un pressant besoin? Mettre sur pied, avec tous ses rouages, un service d'établissement ou service culturel (peu importe le nom).**

Première fonction de ce service

EDUQUER la population rurale sur les raisons profondes qu'elle a de rester à la terre ou, tout au moins, à la campagne.

Deuxième fonction de ce service

A la suite de recherches de tous ordres, renseigner les membres de la profession agricole sur les possibilités et les moyens de multiplier les établisseemnts à la campagne: terre, pêche, forêt, métiers ruraux, industries rurales, etc.

Ce service culturel ou d'établissement, avec la double fonction que nous lui avons assignée, est d'une urgence incontestable parce que seul il pourra venir en aide aux cultivateurs qui veulent établir leurs fils. Vous, cultivateurs, le savez mieux que pas un si votre association professionnelle ne s'est pas occupée jusqu'ici de vous venir en aide dans l'établissement de vos fils, c'est parce que vous n'en avez pas saisi la pressante nécessité, c'est parce que vous n'avez pas jugé opportun de lui fournir les argents requis pour mettre sur pied ce service dont vous ne pouvez plus vous passer si vous voulez vous acquitter pleinement de votre devoir. Si aujourd'hui vous voulez réellement grossir les effectifs de votre Association, retenir à la campagne vos fils et vos filles il vous faudra en arriver à surmonter la difficulté d'argent, le seul obstacle sérieux qui peut vous empêcher de lancer l'entreprise.

Moyen d'en arriver à une solution pratique

C'est surtout votre Association professionnelle, l'Union Catholique des Cultivateurs, qui a rendu possible la création des services économiques dont vous profitez déjà dans une mesure encourageante. Parmi ces organismes économiques, faisons une mention particulière des coopératives.

Plus importants toutefois que les services économiques sont les services sociaux, les services culturels, les services moraux dans l'organisation professionnelle. Et c'est ici que l'économique se subordonne au social et au religieux, qu'il doit servir aux intérêts supérieurs des membres de la profession, à leur donner les services dont ils ont besoin. Il appartient à vous, cultivateurs, membres de la profession agricole, de vous aider mutuellement à vous perfectionner dans les domaines social et moral, à vous donner des services qui vous mettent en mesure de vous mieux acquitter de vos devoirs d'état.

Reste à savoir si c'est une simple question d'argent qui va vous empêcher d'aller de l'avant. Si vous voulez réellement agrandir votre profession, garder vos enfants autour de vous, les voir grandir à leur tour dans l'atmosphère rurale, il va vous falloir trouver les moyens de faire servir vos activités économiques au plus grand bien de la profession. Nous vous suggérons ici une solution possible:

Dans Québec

L'ensemble des coopératives locales de la province de Québec dont les membres, pour le plus grand nombre, font partie de l'Association professionnelle, ont transigé des affaires dans l'exercice fiscal 1944-45 qui se chiffrent au total par $45,493.960. Pour réaliser les fonds nécessaires au fonctionnement du service dont nous avons fait allusion plus haut, il suffirait que soit fait dans chacune des coopératives locales un prélèvement mensuel, sur le chiffre d'affaires, de trois dixièmes de un pour cent (3/10 de 1%) considéré comme dépense courante, pour fins d'éducation et de recherches. Un dixième (1/10) de ce montant irait au service central de l'Union professionnelle, soit en l'occurence $45,493.96; un dixième (1/10) irait à l'Union régionale qui l'affecterait elle aussi à ce même service; un autre dixième irait au cercle local qui l'affecterait aussi aux mêmes fins. L'on peut estimer que ce service coûterait en moyenne $3.00 par membre, vu que l'ensemble des coopératives locales compte environ 45,000 membres.

Pour se faire une idée des montants qui reviendraient soit au service régional ou au service local, il serait à propos de donner des exemples.

Premier exemple: La Société coopérative agricole de la Vallée d'Yamaska. St-Césaire.

Chiffre d'affaire pour l'année fiscale de 1944-45 .... $244,016.00
1/10 de 1% au Service central de l'U.C.C. $244.00
1/10 de 1% à l'Union régionale de l'U.C.C. $244.00
1/10 de 1% au Cercle local de l'U.C.C. $244.00

Le nombre de membres de cette coopérative étant de 368, il en coûterait donc $2. par membre pour assurer ce Service.

Autre exemple: La Société coopérative agricole de Royal-Roussillon. Poularies.

Chiffres d'affaires pour l'année fiscale 1944-45 .... $219,619.00
1/10 de 1% au Service central de l'U.C.C. $219.62
1/10 de 1% à l'Union régionale de l'U.C.C. $219.62
1/10 de 1% au Cercle local de l'U.C.C. $219.62

Le nombre de membres de cette coopérative étant de 170, il en coûterait donc $3.87 par membre pour assurer ce Service.

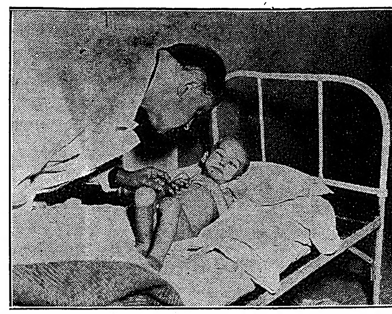
En dehors de Québec

Avec le temps et vu que nous sommes partout chez nous dans le pays, vu aussi que les cultivateurs catholiques et français des autres provinces sont moralement membres de la profession agricole, il faudrait étendre ce Service à tous les groupements minoritaires des autres provinces. Il resterait à déterminer, si celle que nous venons de présenter ne convient pas, la base économique sur laquelle devraient s'établir les calculs. Ce Service ouvrirait magnifiquement la voie à la fondation d'une section française distincte de la Fédération des Cultivateurs du pays, puisque c'est lui qui répond au besoin le plus pressant des membres de la grande profession.

Du jour où nous aurons réuni tous les membres de la grande famille agricole catholique et française du pays, nous pourrons nous acheminer ensemble vers une plus grande indépendance économique qui tiendrait compte cependant — et ce serait là la première condition à remplir — des principes chrétiens qui doivent orienter la vie de la classe la plus importante du pays, de celle sur laquelle il nous faut le plus compter pour la conservation des valeurs spirituelles dont dépendent l'ordre et la paix.

QUESTIONNAIRE

1.—Combien y a-t-il de garçons et de filles au Canada entre les âges de 15 à 30 ans?
2.—Que pourrait faire l'Association professionnelle pour rendre à ses membres les services essentiels dont ils ont un pressant besoin?
3.—Expliquez la deuxième fonction du Service d'établissement.
4.—Pourquoi votre Association professionnelle ne s'est pas occupée jusqu'ici de vous venir en aide dans l'établissement de vos fils?
5.—Que faudrait-il faire pour réaliser les fonds nécessaires au fonctionnement du Service d'établissement?
6.—Combien ce Service pourrait-il coûter en moyenne, par membre?



Un enfant de trois ans est devenu aveugle par suite de malnutrition. Cette photo est prise dans un hôpital près de Naples en Italie. On voit un médecin de l'UNRRA penché sur l'enfant.

Taux d'intérêt de nos Caisses

En temps d'inflation, et il n'y a pas à se le cacher, actuellement il y a l'inflation, l'argent perd de sa valeur et, par le fait même, le taux d'intérêt baisse. Va-t-il encore baisser, ce taux d'intérêt? Nous l'ignorons. S'il devait en être ainsi, nous craignons que l'économie du pays s'en ressente. Si les obligations de tout repos ne rapportent pas un intérêt raisonnable, peu de gens seront intéressés à acheter ces valeurs, on spéculera avec son argent, et comme la spéculation repose toujours sur à peu près rien, à un moment donné, la crise arivera et tout croulera. Ce n'est pas tout, les épargnants ne sont plus intéressés à l'achat de valeurs stables, le Gouvernement aura de la difficulté à se refinancer.

Les prêts

Quant aux prêts que nos Caisses populaires font à leurs sociétaires, prêts hypothécaires, prêts sur reconnaissance de dette, **qu'on n'aille pas essayer de concurrencer ces taux d'intérêt très bas** en prêtant aux taux du Crédit agricole ou des obligations du Gouvernement. Souventes fois nous l'avons dit, et nous le répétons encore aujourd'hui, les obligations du Gouvernement sont négociables à vue comme un dollar, tandis qu'un prêt sur hypothèque n'es pas négociable, c'est un prêt à terme, vous ne pouvez ravoir votre argent du jour au lendemain. Il en est ainsi pour un prêt sur reconnaissance de dette. On ne peut exiger le même intérêt pour les prêts à terme que pour ces obligations à vue que l'on peut négocier à out moment. On nous répond: nous voulons aider nos gens. Oui, aidez vos gens, mais n'oubliez pas qu'à votre Caisse, vous avez des sociétaires qui déposent, d'autres qui empruntent, et il faut que les déposants soient convaincus qu'ils pourront retirer leur argent sur demande. Pour que votre Caisse soit en état de répondre aux demandes de retrait, **pas plus que le tiers de votre actif devra être prêté sur hypothèque,** remboursable par tranches mensuelles, le tiers prêté sur reconnaissance de dette, remboursable également par tranches mensuelles ou hebdomadaires, et au moins le tiers gardé en argent liquide ou en obligations facilement réalisables. Est-il besoin de le répéter, la Caisse reçoit des dépôts d'épargne retirables à vue, elle doit alors s'organiser pour être capable de faire ses remboursements quand ses sociétaires le désirent.

Taux

Quand vous faites un prêt sur hypothèque à dix ans ou vingt ans, payable tant par mois, le taux d'intérêt que vous chargez actuellement sera le même dans dix ou onge ans; or savez-vous quel sera le taux d'intérêt dans quelques années? Prenez vos précautions, prêtez à un **taux raisonnable** et à la fin de l'année si vos bénéfices le permettent, donnez **une ristourne à vos emprunteurs.** Nous connaissons une Caisse populaire qui prête à 5 p.c. et qui, l'an dernier, a remis à ses emprunteurs ¾ de 1% de l'intérêt payé. Il est entendu que ce ¾ de 1% n'a pas été remis en argent aux emprunteurs, mais il a été déduit sur le capital prêté. Si dans sept ans, huit ans, le taux d'intérêt remonte, les épargnants aussi voudront retirer un intérêt plus élevé sur leurs épargnes. Que feront les Caisses qui ont prêté à un taux d'intérêt trop bas, elles ne pourront payer un intérêt attrayant à leurs déposants, alors ces derniers laisseront la Caisse. Voilà pourquoi il est préférable de prêter à un taux d'intérêt raisonnable, qui peut paraître un peu élevé actuellement, mais qu'on peut bonifier en donnant des ristournes, plutôt que de prêter à un taux trop bas qui demain sera nuisible à la Caisse. Certaines Caisses prêtent sur hypothèque jusqu'à 75 p.c. de leur actif; nous croyons que c'est exagéré. On agit ainsi parce qu'on prête à un taux un peu plus élevé, mais on s'expose à certains déboires.

Crise

Si la crise arrive, vous aurez trop d'argent immobilisé que vous ne pourrez réaliser. Si, dit-on, nous avons deux ou trois immeubles sur les bras, nous les vendrons, et s'il nous est impossible de les vendre, nous pourrons toujours les louer. En temps de crise, ce n'est pas si facile. Nous avons vu des Caisses populaires pendant les années de crise, de 1930 à 1935, être obligées de reprendre des immeubles qu'elles n'ont pu vendre à 50 p.c. de leur valeur ni même louer; pendant ce temps, par exemple, elles payaient des taxes sur ces immeubles. Quand la crise arrive, vous savez, c'est pour tout le monde et non pour quelques-uns seulement.

De grâce, soyons prudents, protégeons-nous et que l'expérience du passé nous guide pour l'avenir. On a beau dire et beau faire, chanter la prospérité sur tous les tons, nous aurons une autre crise. Rappelons-nous les sept vaches grasses et les sept vaches maigres. . .

Nos Caisses populaires qui sont jeunes encore doivent prendre tous les moyens possible pour se constituer un fonds de réserve solide, substantiel. Pour y arriver, elles doivent réduire les dépenses au minimum, prêter à un taux raisonnable et être sages dans leurs prêts et leurs placements.

Soyons prudents, soyons logiques et agissons avec bon sens.

C. Vaillancourt

(Revue Desjardins)

Tous doivent s'intéresser à la campagne de nettoyage et d'embellissement

Ottawa. — M. Brooke Claxton, ministre du Bien-Etre et de la Santé Nationale, a récemment fait une déclaration pour appuyer les campagnes d'embellissement du Canada qui aideront à maintenir la santé publique dans les divers centres du pays.

Cette année, plus de 40 municipalités — le plus grand nombre à date dans notre histoire nationale — se proposent de lancer des campagnes de nettoyage printanier. Ces campagnes favorisent le bon état de santé des citoyens, pour ne rien dire de l'agrément qu'elles ajoutent à leur existence.

"Il est de l'intérêt de la santé publique, dit M. Claxton, que les municipalités s'associent aux campagnes d'embellissement du Canada qu'entreprendront ce printemps nos Chambres de commerce en divers centres.

"Depuis six ans, les Canadiens se sont surtout appliqués à gagner la guerre. Le retour de la paix laisse maintenant plus de loisirs pour s'intéresser aux choses domestiques.

"L'encombrement a engendré, en plusieurs lieux, des conditions malsaines et propices à la maladie. Bien que cet encombrement doive nécessairement persister au Canada tant qu'on ne possédera pas suffisamment de matériaux pour construire de nouveaux quartiers d'habitation, les municipalités et les citoyens peuvent faire beaucoup, dans l'intervalle, pour améliorer l'état des maisons et des rues, pour empêcher les déchets de s'accumuler dangereusement dans les ruelles et les terrains vagues."

Rappelant les merveilleuses réalisations du Canada en guerre, grâce à l'effort individuel de chaque citoyen, le ministre de la Santé ajoute:

"Avec la moitié de l'effort que nous avons consenti au cours de la guerre nous pouvons obtenir, au bénéfice de la communauté, des résultats qui eussent paru hors d'atteinte il y a six ans."

Les jeunes chambres de commerce qui organisent la campagne insistent sur l'amélioration de la santé collective qu'on peut réaliser par le nettoyage et le peinturage des maisons, l'entretien des voies publiques et des terrains inoccupés. Les ruelles et les passages jonchés de débris; les maisons sans peinture, qui tombent en décrépitude; la malpropreté, en général, que l'on constate trop souvent après la fonte des neiges sont autant de facteurs dans la dissémination des microbes nocifs. Ce sont autant de menaces à la santé publique.

D'autre part, on fait justement observer que les maisons et les artères d'une propreté impeccable aident considérablement à maintenir le bon moral des citoyens, et que le bon moral reste l'une des conditions essentielles de la santé. Les patrons de la campagne ont choisi pour devise: "Embellissez le Canada en embellissant votre propre ville".

Editions "Moderne"

Romps tes liens

Le livre de Martha Albrand: "Romps tes liens", dont la version française vient de paraitre en primeur mondiale à Montréal, apporte aux lecteurs un témoignage particulièrement averti sur la psychologie allemande. L'auteur, en effet, est elle-même sortie d'une famille d'officiers prussiens, analogues à celle qu'elle décrit. Elle nous invite à suivre le développement du caractère d'une fillette, qui a quatre ans en 1914, durant les années si complexes de l'histoire mondiale entre les deux guerres. (Le livre s'arrête peu avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler.) En 1932, la jeune femme qu'est devenue la petite Frédérica décide de ne plus rester dans sa patrie, où elle a vu toujours renaitre, sous une forme quelconque, l'intolérable esprit militariste prussien. Martha Albrand démontre comment l'appétit effrené du pouvoir, dans la classe dirigeante allemande, a raison de tous les sentiments humains. En romancière habile, elle fait appel surtout à l'imagination de ses lecteurs et accumule les scènes frappantes, d'une sobre, mais poignante émotion.

"Romps tes liens", par Martha Albrand, volume de 380 pages est en vente au prix de $1.75 aux Editions Moderne Limitée, 320 est, Notre-Dame, Montréal.

La Survivance des Jeunes

Gagnants de notre dernier concours

Mes chers enfants,

Enfin, voilà que je puis publier le nom des vainqueurs de notre dernier concours. J'ai eu beaucoup de difficultés à faire le choix; il y avait tant de belles compositions. Si j'avais été plus riche, j'aurais aimé donner beaucoup plus de prix. Mais il faut que je me contente de mes faibles ressources.

Alors, voici donc les noms des vainqueurs:

Louisa Malo .... Lafond;
Fernand Croteau .... Fort Kent;
Florence Racine .... Edmonton;
Paul Benoit .... Chauvin;
Carmen Robinson .... Lafond;
Yvette Mageau .... Ste-Lina;
Lévis Cloutier .... Donnelly

J'espère que les autres concurrents ne seront pas désappointés. Si leur nom n'a pas été choisi, ce n'est pas qu'ils n'avaient pas de mérite. Mais, imaginez-vous que j'ai reçu une centaine de compositions; il était vraiment impossible de choisir tout le monde comme vainqueur. Tous ont d'ailleurs le mérite d'avoir fait un bel effort; vous avez montré que vous aimez beaucoup l'agriculture, la terre, les animaux de la ferme, la vie à la campagne.

Continuez, mes chers enfants, à aimer la vie sur la ferme. C'est celle que vivaient nos ancêtres; c'est celle qui permettra à notre peuple canadien-français de grandir et de faire l'oeuvre que le bon Dieu attend de nous.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Notre-Dame du Rosaire de Fatima

Les trois bergers de Fatima

"... Fatima est situé à quelque soixante milles au nord de Lisbonne. Formé de plusieurs hameaux disséminés dans les replis d'une montagne de faible altitude, ce bourg comptait en 1917 environ deux mille cinq cents habitants. C'est là que se déroulèrent les faits que nous allons d'abord raconter.

Dans le hameau d'Aljustrel, près du bourg de Fatima, vivaient deux beaux-frères, Antonio dos Santos, époux de Maria-Rosa Marto, et Manuel-Pedro Marto, frère de Maria-Rosa et époux de Olympia de Jésus. Antonio dos Santos était le père d'un garçon et de quatre filles dont la cadette, née le 22 mars 1907, avait nom Lucie de Jésus.

La famille de Manuel-Pedro comptait onze enfants dont les deux plus jeunes étaient François, né le 11 juin 1908, et Jacinte, née le 10 mars 1910. François et Jacinte et leur cousine Lucie furent les trois enfants privilégiés que la Sainte Vierge choisit pour transmettre au monde le message de Fatima.

François et Jacinte s'étaient liés d'amitié avec leur cousine Lucie. On les voyait presque toujours ensemble.

Tous les jours, fidèles aux instructions reçues, ils récitaient le chapelet pendant qu'ils gardaient leurs brebis. . ."

Première apparition (13 mai 1917)

"... En ce 13 mai, qui est un dimanche, Lucie, François et Jacinte ont entendu la messe et ils ont ensuite conduit leurs brebis au pâturage. Comme de coutume, ils ont opéré la jonction de leurs deux troupeaux, qu'ils ont dirigés cette fois dans un petit vallon appelé Cova da Iria (Vallon d'Irène). (Ce vallon forme une espèce d'amphithéâtre naturel et peut avoir huit ou neuf arpents de largeur; il est situé à un peu plus d'un mille du bourg de Fatima).

Ayant diné et récité leur chapelet à l'ombre d'un olivier, nos petits pâtres s'adonnent à leur jeu favori qui consiste à construire des maisonnettes avec de minuscules cailloux. Soudain un éclair éblouissant traverse le ciel. On n'y voit pourtant aucun nuage et le soleil brille au zénith. Lucie croit que ce peut être un orage qui s'en vient caché par les montagnes environnantes. Les trois petits bergers s'empressent de réunir le troupeau et le poussent vers le village. Soudain un second éclair fend le ciel, plus brillant que le premier. Muets de crainte, les enfants hâtent leur marche, mais une clarté fulgurante les enveloppe, et ils aperçoivent, dans une auréole lumineuse, une belle Dame brillante comme le soleil, qui se montre à quelques pas au sommet d'un petit chêne vert. Effrayés, ils vont fuir, quand l'Apparition les retient, leur dit de ne pas avoir peur. C'est une toute jeune Dame, d'une beauté extraordinaire, vêtue d'une robe blanche et d'un long manteau blanc brodé d'or qui lui ceint la tête et descend jusqu'à ses pieds. Ses pieds nus et roses reposent sur un petit nuage blanc. Lucie rassurée ose interroger l'Apparition.

—D'où êtes-vous, Madame?

—Je viens du Ciel.

—Pourquoi êtes-vous venue?

—Pour vous demander de venir ici six fois, le 13 de chaque mois. Je vous dirai en octobre qui je suis et ce que je veux de vous. . .

Deuxième apparition

"... Le 13 juin, à midi, les trois petits voyants sont au rendez-vous de la Dame.

... Plusieurs personnes, plus curieuses sans doute que convaincues, les ont précédés. "A l'heure convenue, rapporte un témoin digne de foi, les trois enfants arrivèrent; ils commencèrent à réciter le chapelet à genoux, sous le grand chêne vert qui se trouve à une cinquantaine de mètres plus haut que l'endroit des apparitions. Ayant terminé le chapelet, Lucie se leva, arrangea son châle, le foulard qui lui couvrait la tête, ainsi que ses habits, comme elle aurait fait pour entrer dans une église; puis elle se tourna vers l'est, attendant la vision. On lui demanda s'il y avait longtemps à attendre; elle répondit non. Les deux autres enfants demandèrent qu'on commençât un second chapelet. Au moment même, Lucie eut un mouvement de surprise et s'écria: "Voilà l'éclair! La Dame arrive!" Lucie s'empressa de descendre, suivie de ses cousins, vers le bas de la pente, près du petit chêne vert des apparitions.

Durant cette seconde vision, comme pendant la première, les trois enfants voient la Dame; Lucie seule lui parle; Lucie et Jacinte l'entendent: François la voit mais ne l'entend pas. Il en sera de même aux apparitions suivantes. "Que voulez-vous de moi?" demande Lucie à la Dame. Celle-ci répond que les enfants doivent revenir le 13 du mois suivant et réciter quotidiennement le chapelet. La Dame révèle qu'elle viendra bientôt chercher Jacinte et François, mais que Lucie restera plus longtemps sur la terre et que Dieu se servira d'elle pour établir dans le monde la dévotion au Coeur Immaculé de Marie. . ."

Troisième apparition

"... Découragée par l'hostilité acharnée de sa famille, Lucie tomba dans un profond abattement. Elle en vint à ne plus vouloir retourner à la Cova. Le 12 juillet au soir, elle appela ses cousins et leur fit part de sa décision. Mais le lendemain, mue par une impulsion mystérieuse, elle décida d'aller de nouveau au rendez-vous de l'apparition.

... Une foule considérable s'était rendue à la Cova. Près du petit chêne vert où s'était montrée la belle Dame, environ cinq mille personnes attendaient anxieuses l'arrivée des trois petits pâtres. Il n'y avait pas que des curieux dans cette foule; il y avait des gens qui croyaient sincèrement et qui déjà avaient voulu manifester leur reconnaissance envers la Reine du Ciel en lui élevant un arc rustique.

A midi, la Dame annonce sa venue par un éclair et se montre à ses trois confidents. "Que voulez-vous de moi?" demande encore Lucie, un peu confuse de ses hésitations et de ses doutes. Avec la même bonté, la Dame demande à ses petits amis de ne pas manquer au rendez-vous du mois suivant. De nouveau elle insiste pour qu'ils disent le chapelet tous les jours en l'honneur de la Sainte Vierge afin d'obtenir la fin de la guerre. Lucie demande à la céleste Visiteuse de dire son nom et de donner un signe pour que tous croient à la vérité des apparitions. "Continuez de venir tous les mois", répond la Dame. "En octobre, je vous dirai qui je suis et je ferai un grand miracle. . ."

Les trois enfants en prison

"... Plus alarmés qu'ils n'auraient voulu le laisser voir, les partisans de la politique anticléricale avisèrent aux moyens d'enrayer un incident dont ils pressentaient la menace. Ils tinrent conseils, mais ils ne se souvinrent pas du célèbre avis que Gamaliel avait donné au Sanhédrin: "Messieurs, laissez cette affaire; si elle vient des hommes, elle tombera d'elle-même; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire".

Fatima était sous la juridiction civile du Conseil d'Ourem. L'Administrateur de ce Conseil, qui avait nom Arthur d'Oliveira Santos, était un apôtre fervent de la Libre Pensée. (Mis en alerte par le bruit des appartions, il crut d'abord qu'on ne devait pas s'énerver. Mais quand il apprit que la prétendue Dame promettait un miracle et qu'on accourait de partout à la Cova, ce fut autre chose. Il décida d'en finir d'un seul coup avec toutes ces histoires).

Le matin du 13 août, jour où la Dame devait se montrer de nouveau, il se rendit en voiture au hameau d'Aljustrel. Il annonce aux trois petits voyants que monsieur le Curé d'Ourem veut les interroger d'urgence. Il s'offre à les conduire lui-même et leur assure que, s'il le faut, il les ramènera ensuite en automobile jusqu'à la Cova, pour qu'ils ne soient pas en retard au rendez-vous. Les parents permettent, les enfants acceptent, et l'Administrateur les conduit à Ourem. Il les amène aussitôt chez lui, d'éclare qu'il faut d'abord penser à dîner. Après le dîner, il fait remarquer que l'heure de l'appartion est passée et qu'il veut savoir le secret de la Dame. Comme les enfants refusent de le dévoiler, il les met sous arrestation et les fait enfermer dans une chambre jusqu'au lendemain matin. . ."

Quatrième apparition

"... Le 13 août, vingt mille personnes s'étaient rendues à la Cova en récitant le chapelet. Lorsque, vers midi, les enfants ne paraissant pas, le bruit circula que l'Administrateur les avait fait enlever, il y eut dans la foule une explosion de colère et cette foule parlait déjà d'aller demander des comptes à l'audacieux Administrateur, quand un prodige vint fixer son attention. Un brillant éclair sillonna le ciel sans nuage, et un formidable coup de tonnerre se fit entendre. Tout arriva ensuite comme si la Dame et les enfants eussent été là. Près du petit chêne vert, un nuage blanc apparut pendant dix minutes environ. La foule rassurée se dit: Les enfants n'ont pu venir parce qu'on les en a empêchées, mais la Sainte Vierge a été fidèle au rendez-vous et elle reviendra le mois prochain.

Quatre jours après leur remise en liberté, le 19 août, Lucie et François gardaient leur troupeau dans les environs d'Aljustrel, à un endroit appelé Valinhos. Jean, un des frères de François, était avec eux. Soudain ils s'aperçurent que la lumière du jour prenait les mêmes teintes qu'à la Cova pendant les apparitions et Lucie vit l'éclair qui annonçait ordinairement la venue de la Dame. Jean courut chercher Jacinte. Dès qu'elle fut arrivée, la Dame se montra aux enfants de la même façon qu'à la Cova. (Elle commença par leur dire qu'elle n'avait pas aimé les mauvais traitements qu'on leur avait infligés en les empêchant de venir à son rendez-vous, et elle déclara qu'à cause de tant de mauvaise foi de la part des méchants, le miracle annoncé pour le mois d'octobre aurait moins d'éclat.) Leur ayant recommandé de se rendre à la Cova en septembre et en octobre au jour et à l'heure fixés, elle les exhorta de nouveau à prier et à se mortifier. "Priez beaucoup, dit-elle en les quittant, priez et faites des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne qui se sacrifie pour elles".

(à suivre)

Notre-Dame de Fatima, brochure de 95 pages, au prix de .25 sous, en vente au Monastère des Dominicains, C.P. 210, Sackville, Nouveau-Brunswick.

Un titre pas flatteur

On raconte qu'au cours de l'expédition en Espagne, Napoléon, arrivé devant la ville de Séville, dit au gouverneur:

—Si dans les trois jours vous ne vous êtes pas rendu, je raserai vos murs. Il ne restera rien de la ville.

—Vous ne ferez pas cela, Sire, répliqua le gouverneur.

—Et pourquoi pas? dit Napoléon.

—Parce que vous ne voudriez pas ajouter à vos titres glorieux celui, moins flatteur, de Barbier de Séville.

Le petit gourmand

J'ai connu un petit garçon très glouton, qui n'était vraiment pas raisonnable.

Figurez-vous que le jour de Pâques, il a manké quarante-deux petites cloches en sucre et en chocolat. C'était avant le rationnement.

Le soir, vers dix heures, Roger vint trouver sa maman. Son visage était tout pâle, ses yeux tout blancs, ses traits tirés, son front plissé, et des grosses gouttes de sueur coulaient le long de ses tempes.

—Mon Dieu, s'écria sa mère en joignant les mains, qu'est-ce que tu as, mon chéri? Tu es malade?

—Mais non, répondit le petit, avec esprit. Seulement ce sont les 42 petites cloches que j'ai mangées ce matin qui font: Ding! Ding! Dong! dans mon estomac.

Pour rire



A la recherche d'un emploi

"Sortez d'ici! hurla le gérant d'une importante firme américaine, à un jeune homme qui flânait dans son vestibule.

—Pardon, monsieur, je cherche un emploi, et comme vous avez annoncé dans le journal. . .

—En ce cas, je vous engage.

—Merci, monsieur.

—Et maintenant je vous renvois.

—C'est bien, monsieur. . . Mais avant de me retirer j'aimerais à savoir quelle position j'ai occupée dans cet établissement."

* * *

Après trois ans

"Pourquoi intentez-vous un procès à cet homme?

—C'est parce que, il y a trois ans, il m'a traité de rhinocéros.

—Trois ans? Pourquoi avoir attend si longtemps pour le traduire en cour?

—C'est parce que je n'avais pas vu de rhinocéros avant ce matin."

* * *

A l'examen de physique

—Quels sont les effets produits sur les corps par le froid ou par la chaleur? lui demande le professeur.

—Ah! ça alors, je le sais! dit le petit garçon. Le froid contracte et la chaleur dilate les corps.

—Très bien, mon enfant. Pouvez-vous m'en donner un exemple?

—Tiens, c'est simple: en hiver les jours raccourcissent, en été, ils allongent .

* * *

Il s'était trompé

Un prisonnier avait été condamné à la peine du fouet et le bourreau y allait de bon coeur; il tapai dur et ferme, mais le prisonnier en avait l'air tout égayé. Il riait de plus en plus fort et à la fin, le bourreau lui demanda:

—Peux-tu me dire ce que tu as à rire comme ça? ce n'est pourtant pas drôle!

—Je trouve au contraire que c'est drôle, répondit l'homme, vous ne vous êtes pas encore aperçu que vous vous êtes trompé de prisonnier.

Trop de sagesse

Jacques. — Maman ne sait pas élever ses enfants.

Pierre. — Comment cela?

Jacques. — Elle nous fait coucher quand nous ne nous endormons pas et nous fait lever quand nous dormons.

* * *

Comme l'éclair

"J'apprends que votre fille conduit l'auto comme l'éclair.

—C'est vrai, Monsieur, et si vous êtes prudent, ne vous tenez jamais sous un arbre quand vous la voyez venir."

Moyen d'identification

Au café:

—Monsieur, je crois que nous nous connaissons déjà.

—Je m'étonne. . .

—Si, si, nous nous sommes rencontrés hier dans ce café. Je vous reconnais à ce parapluie.

—Mais hier, je n'avais justement pas de parapluie.

—Non, pas vous, mais moi!

Le cheval de Madame de Longueuil

La baronne de Longueuil, dernière du nom et descendante des fameux Lemoyne, a été le sujet de plusieurs anecdotes typiques.

A Montréal, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant à ses idées d'économie, la dame de Longueuil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus tranquilles, et qui pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'atelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier: pain! A ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les hue! ne l'eussent fait avancer. Mme la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le cheval se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants — cet âge est sans pitié — criaient de nouveau: pain! et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

Lisez et faites lire la Survivance.

Je puis donner ma province en exemple au monde entier. Nous avons créé un **Conseil de l'Instruction publique, composé de deux sections, l'une catholique pour la majorité française, l'autre protestante pour la minorité anglaise.** Chacune de ces sections est maîtresse absolue de l'enseignement de ses écoles.

—Le sénateur Dandurand
(A la Société des Nations).

Radio

On prévoit que, aux Etats-Unis seulement, les ventes d'appareils récepteurs de radio atteindront 60,000,000.

Lisez et faites lire la Survivance

Le bill de la citoyenneté canadienne maintiendra le vieil esprit colonial

Les immigrants britanniques, même s'ils ne se donnent pas la peine d'obtenir leur certificat de citoyenneté canadienne, pourront jouir de tous les privilèges d'autrefois. Ils auront le droit de vote, le droit d'obtenir un emploi dans le fonctionnarisme et de recevoir la pension de vieillesse.

Par Pierre VIGEANT, du Devoir

Le bill de la citoyenneté, que le gouvernement King et le parti libéral avaient présenté comme une grande mesure autonomiste et canadienne, ne sera qu'une loi coloniale et impérialiste lorsqu'elle sera inscrite dans les statuts. Le parrain du bill, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a amendé la seule clause du bill qui n'était peut-être pas nouvelle à proprement parler, mais à laquelle on paraissait donner une extension nouvelle. M. Martin, pour défendre son projet de loi contre les impérialistes qui avaient lancé une offensive à fond contre l'article 10 qui mettait les immigrants britanniques sur le même pied que les autres pour ce qui est de l'obtention du certificat de citoyenneté, a fait toute une série d'admissions qui donnaient raison à ceux qui avaient prétendu que le bill n'apportait rien de neuf, qu'il n'était que la codification de la loi de naturalisation et de la loi des nationaux canadiens et que ce n'était en somme qu'une législation d'inspiration coloniale.

Déception

La capitulation de M. Martin, et du gouvernement devant les assauts conservateurs a causé une vive déception aux députés libéraux de langue française. Ils comptaient défendre énergiquement et jusqu'au bout la clause 10 qui semblait affirmer dans une certaine mesure l'autonomie du Canada en mettant les immigrants britanniques sur le même pied que les autres. Ils comptaient tenter un effort pour faire modifier l'article 26 qui déclare que le citoyen canadien est un sujet britannique. La capitulation du gouvernement devant l'opposition impérialiste sur l'article 10 a dissipé tous les espoirs qu'ils pouvaient avoir de faire modifier l'article 26. On peut se demander s'ils jugeront à propos d'entreprendre une bataille sans espérer après leur déconvenue. Le bill de citoyenneté qui leur était d'abord apparu comme une mesure populaire à exploiter dans la province de Québec s'est transformé en une mesure coloniale qu'il leur faudra maintenant défendre.

Amendement qui consacre tous les anciens privilèges

M. Martin a fait connaître la portée de l'amendement qu'il se proposait de présenter et tenter ainsi de surmonter l'opposition conservatrice à la clause 10. M. Donald Fleming, député conservateur de Toronto-Eglinton, avait soumis un amendement qui permettait aux immigrants britanniques d'obtenir leur certificat de citoyenneté au bout d'un an au lieu de cinq ans et il avait insisté sur le fait que les sujets britanniques devaient jouir de certains privilèges au sein du Commonwealth. L'amendement du Secrétaire d'Etat maintient l'obligation de résider cinq ans au Canada avant d'obtenir la citoyenneté pour les sujets britanniques comme pour les autres immigrants, mais il leur concède la faculté d'obtenir ce certificat par une simple déclaration au secrétaire d'Etat au lieu de comparaître devant les tribunaux de naturalisation comme les autres immigrants.

En réponse aux nombreuses questions des conservateurs, M. Martin a fait plusieurs déclarations intéressantes. Il a déclaré que les sujets britanniques au Canada continueront de jouir de tous les avantages qu'ils avaient par le passé au bout d'un an, tels que le droit de voter et le droit d'obtenir un emploi dans le fonctionnarisme et de recevoir la pension de vieillesse. Il a déclaré que les sujets britanniques jouiront de ce privilège même s'ils ne se donnent pas la peine d'obtenir leur certificat de citoyenneté canadienne. Il a déclaré que tous les sujets britanniques qui se trouvent actuellement au Canada obtiendront automatiquement par l'adoption de la mesure à l'étude. En réponse à M. Pouliot, M. Martin a admis que la seule différence apportée à la situation du sujet britannique est qu'il pourra faire inscrire sur son passe-port la mention citoyen canadien au lieu de sujet britannique s'il le désire.

Une loi qui ne change rien

M. Pouliot a fait observer là-dessus qu'il ne voyait pas pourquoi le projet de loi pouvait donner lieu à un débat aussi animé puisqu'il ne change rien. Pourquoi attaquerait-on ou défendrait-on, dit-il, une mesure qui ne représente rien? Pourquoi s'acharner contre rien ou s'enthousiasmer pour rien? Il y a lieu de s'étonner que le parti libéral pratique une politique d'apaisement à l'endroit d'un petit groupe bruyant qu'il ne réussira d'ailleurs jamais à apaiser.

Déclaration d'un ministre

Le ministre d'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, a fait des déclarations intéressantes. Il a affirmé qu'en principe canadien du moment qu'il met le pied un sujet britannique devient un citoyen sur le sol canadien, que les formalités qui peuvent exiger un an ou cinq ans de résidence avant l'obtention d'un certificat ne changent en rien au principe. Il laisse entendre qu'il était hostile à la rédaction originale du bill qui aurait attenté à ce principe en obligeant le sujet britannique à comparaître devant un tribunal pour obtenir son certificat de citoyenneté canadienne.

Je n'aime pas, de poursuivre M. Gardiner, le mot "déportation" lorsqu'il s'agit de sujets britanniques plus que je n'accepterai dans le cas d'une personne qui est renvoyée d'une province à une autre. Si je quitte la province de Saskatchewan pour me rendre dans la province d'Ontario et tombe dans une certaine période de temps sous l'assistance publique ou me trouve dans la situation d'être placé dans une institution provinciale, je suis exposé à être renvoyé dans la province de Saskatchewan. Comme question de fait, nous faisons des ententes dans les limites mêmes d'une province pour envoyer les gens dans leur municipalité d'origine lorsqu'ils tombent sous l'assistance publique.

C'est pourquoi je ne vois pas que cela puisse affecter les droits d'un homme comme sujet britannique ou citoyen canadien que d'être renvoyé en Grande-Bretagne ou peut-être en Australie en raison de certains défauts ou de certaines déficiences physiques qui font qu'il devient nécessaire pour l'Etat d'en prendre soin.

Le Canada, province de l'Empire

On voit que M. Gardiner, l'un des ministres les plus influents du cabinet King, a proclamé clairement que le Canada n'est qu'une province de l'Empire. Plusieurs orateurs avaient d'ailleurs rappelé au cours du débat les paroles de saint Paul et comparé la citoyenneté britanique à la citoyenneté romaine.

Elections possibles en Saskatchewan

Moose-Jaw, Sask. — E.-M. Culliton, secrétaire provincial dans l'ancienne administration libérale, a déclaré à une assemblée politique, à Keeler, que le gouvernement de la Saskatchewan a songé sans doute à la possibilité d'une élection cet automne.

"Le gouvernement se rend compte, dit-il, que le parti CCF perd rapidement de sa force dans toute la province, et il est possible qu'il songe qu'une prompte élection puisse lui donner un regain de vie".

Observatoire

(suite de la page 1)

comme de raison angliciser. Il voudrait faire que le Canada français soit anglais. Et cela ne peut se faire."

Belle leçon de réalisme.

Qu'ajouter de plus?

S. P.

* * *

Un scandale

Au cours de la discussion à la Chambre des Communes sur le bill de la citoyenneté canadienne, l'honorable M. Glen, ministre des Mines et Ressources, de qui relève l'immigration, a rappelé son départ des Iles Britanniques d'une façon tout écossaise. "Je devais songer à la prière du vieil Ecossais qui disait: "Je demande au Seigneur, non pas de me donner la richesse, mais simplement de m'indiquer où elle se trouve". . . A mon départ de Glasgow, un vieil ami me dit en me serrant la main: "Ce n'est pas parce que tu t'en vas au Canada que tu oublieras l'Ecosse, mais, quand tu seras là-bas, je voudrais que tu deviennes un vrai Canadien".

Ah! Pourquoi n'avons-nous pas ici plus d'Ecossais et moins. . .

L'honorable Glen a donc parlé comme un Canadien. Il a affirmé que notre Parlement a le droit d'exercer son autorité sur les immigrants, d'où qu'ils viennent, et de leur imposer les conditions qu'il veut. Il demande que tous subissent un stage suffisant de probation avant de devenir définitivement des citoyens canadiens. Or, dit-il, si des immigrants pouvaient obtenir la citoyenneté au bout d'un an, au lieu de cinq, on ne pourrait plus les expulser, après ce petit laps de temps, pour des raisons graves et il faudrait modifier nos lois actuelles de l'immigration, déjà assez larges, ou révoquer le titre et les droits de citoyenneté déjà accordés.

Pour répondre explicitement aux députés qui exigeaient pour les immigrants britanniques des faveurs spéciales, l'honorable Glen a affirmé que, pour la période allant du 1er avril 1930 au 31 mars 1945, le Canada a dû expulser 14,367 sujets britanniques; que parmi ces expulsions, 1,740 étaient motivées par des délits commis au Canada; les autres par des maladies mentales ou physiques, par l'entrée sans examen ou sous de fausses déclarations, par mendicité, etc.

Certains ont vu dans les paroles du ministre une attaque contre les Iles Britanniques. Un député de notre province, M. Hansell, a ajouté que l'honorable Glen "s'est attiré la censure du peuple britannique".

Le peuple britannique, surtout celui de l'Angleterre, est sans doute impérialiste. Mais il n'est pas assez imbécile pour croire qu'il suffit, pour devenir une espèce de saint, d'être sujet britannique. Il sait fort bien, au contraire, que certains des siens sont de parfaits frippons. Aussi a-t-il établi chez lui, sans en demander la permission à M. Hansell, de solides prisons.

Le petit scandale, causé par les chiffres de l'honorable Glen chez quelques coloniaux, fera sourire de pitié les bons Anglais d'outre-mer. Ils savent à quoi s'en tenir sur eux-mêmes. . . et sur les autres.

S. P.

Morinville a été témoin . . .

(Suite de la page 1)

rèle Durocher, confrères du célébrant, comme acolytes.

La messe fut célébrée face au peuple, par permission spéciale de Mgr l'Archevêque. Le calice du célébrant lui avait été offert par ses coparoissiens de Saint-Charles (Mearns), sous l'initiative de M. l'abbé Merchant, curé.

Le soir, le R.P. Douziech présidait à la bénédiction du Saint-Sacrement et donnait ensuite sa bénédiction à la communauté réunie.

Le R.P. Gaudet, à titre de supérieur et de père spirituel du nouveau prêtre, donna le sermon de circonstance. A la communion, tous les membres de la famille s'approchèrent de la sainte table, à commencer par le papa et la maman.

Parmi les visiteurs, on remarquait le T.R.P. A. Boucher, o.m.i., provincial, le R.P. Lebré, o.m.i., qui avait reçu Edmond à la première communion, le R.P. A. Tétreault, un de ses anciens professeurs.

Après la messe, une photo fut prise des officiants avec la famille. Puis un somptueux repas fut servi, sous la présidence de Mgr Routhier.

Fête intime

La nombreuse famille Douziech était là au grand complet. M. Justin Douziech et Mme Douziech (née Edna Comeau), parents de l'élu; ses frères et soeurs: Napoléon marié à Nancy Cohan, Victor marié à Jeanne Cloutier, de Mearns, Roland marié à Agathe Montpellier, de Morinville, Jeanne mariée à Raoul Sevigny, Louis, Léopold, Pauline, Thérèse et Cécile; Mme Lina Cyre; M. et Mme J. O'Neil, oncle et tante.

Comme tous ces grands garçons sont amateurs de balle-au-camp, ils se formèrent une équipe dont les six positions principales étaient occupées par les Douziech: receveur, Léopold; lanceur, le Père Edmond; 1er but, Roland; 2e but, Louis; 3e but, Victor; arrêt-court, Napoléon. Les deux confrères d'Edmond, A. Bérubé et A. Durocher, et le F. Comeau son cousin, complétaient l'équipe. Juge des buts, Pauline Douziech.

Bien que plusieurs joueurs de cette équipe ne soient guère entraînés présentement, ils ont su nous donner une si belle partie que M. Douziech dut garder son enjeu dans sa poche, puisque nul n'en sortir vainqueur: 3-3!

Comme c'était la fête patronale de la maison, le R.P. Supérieur consentit volontiers à ce que cette séance familiale fut dédiée et à l'autorité de la maison et au R.P. Douziech. René Blais lut une adresse aux deux héros de la fête, et présenta deux peintures du Frère Canuel. La première, représentant un prêtre qui dit la messe devant son père et sa mère, offerte aux parents du nouveau prêtre; la seconde, représentant la sainte Vierge qui assiste à la messe de saint Jean, offerte au R.P. Douziech.

Et la séance commença, après quelques mots du R.P. Supérieur à l'adresse de ses chers enfants qui venaient de lui offrir leurs voeux par la voix de leur président.

Lionel Boyer expliqua brièvement la "campagne de la joie" qui va brasser le milieu étudiant pendant toute la semaine, puis céda la scène à la classe de Méthode qui devait méthodiquement nous amuser le reste de la soirée. Un chant de classe des plus enlevants composé par Paul Pariseau, de Donnelly, une pièce inspirée d'une version latine rédigée par Lucien Garon de Prince-Albert, etc. etc.

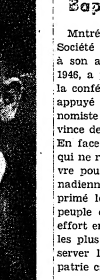
Comme derniers mots, une brève allocution du R.P. Douziech, principalement à l'adresse des élèves et de l'Alma Mater.

Après le traditionnel "O Canada", M. Douziech chanta une couple de ses refrains favoris, accompagné de sa fillette Thérèse au piano. Et sous la pression des élèves déjà fous de joie, le P. Maheu dut prendre son piano-accordéon et chanter deux de ses chansons les plus populaires, "la belle-mère" et la "vie au séminaire".

Sous le mot d'ordre de la campagne "La vie est belle, magnifique", la journée était terminée.

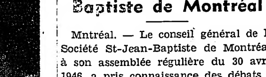
Le Juniorat Saint-Jean venait de fêter dignement son premier prêtre de Mearns, ordonné par son premier ancien à devenir évêque.

Nous félicitons le Rév. Père d'avoir été l'élu du Christ-Prêtre, et nous félicitons également cette belle famille qui a été jugée digne d'offrir un de ses fils à l'Eglise.



M. Arthur Gourdine

Nous apprenons avec plaisir, que notre compatriote, M. Arthur Gourdine de la 108e rue, vient de gagner le **premier prix** pour les agents de la Canada Life Assurance Company dans le Nord-Alberta. Ce prix consiste en un voyage à Toronto payé par la Compagnie Canada Life. M. Gourdine est parti samedi soir et sera de retour dans une quinzaine. Félicitations et bon voyage.



Appui de la St-Jean-Baptiste de Montréal

Mntréal. — Le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, à son assemblée régulière du 30 avril 1946, a pris connaissance des débats à la conférence fédérale-provinciale, et a appuyé publiquement l'atttiude autonomiste du premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis. En face des efforts des centralisateurs qui ne reculent devant aucune manoeuvre pour saboter la Confédération canadienne, notre société nationale a exprimé le souhait que le chef civil du peuple canadien-français continue son effort en vue de sauvegarder nos droits les plus sacrés et, par ce moyen, préserver la structure politique de notre patrie canadienne.

Grande activité dans les chantiers

Londres. — Les chantiers maritimes du Royaume-Uni construisent plus de la moitié des navires en construction dans le monde, soit 1,676,000 tonneaux sur un total mondial de 3,256,926 tonneaux. La plus grande activité depuis 1922 règne dans les chantiers maritimes britanniques.

Pour les Canadiens français . . .

(suite de la page 1)

ont pu y être apportées pour l'adapter aux circonstances, mais le ministère de l'Education a suivi fidèlement les recommandations principales du Rapport et nous approuvons, nous aussi, les principes généraux qui sont énoncés dans ce document.

On signale que le Rapport Merchant affirme l'importance de l'enseignement du français: "Notre enquête nous a convaincus que les élèves de langue française qui fréquentent les écoles publiques et les écoles séparées doivent étudier le français partout où cet enseignement peut leur être donné sans nuire à l'instruction des autres écoles. . . Les demandes des parents de langue française, en ce qui concerne un enseignement satisfaisant du français nous paraissent justifiées."

L'enseignement et les langues

Le mémoire parle aussi de l'importance de l'enseignement de l'anglais et dit que les conditions se sont améliorées considérablement depuis l'ouverture de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, où l'on apprend aux futurs instituteurs les meilleures méthodes d'enseigner l'anglais aux élèves de langue française.

Au sujet de la langue d'enseignement le mémoire cite encore le Rapport Merchant qui dit qu'il "est généralement admis à l'heure actuelle que la langue la plus connue et la mieux comprise de l'élève lors de son entrée à l'école est au point de vue pédagogique le medium d'enseignement le plus efficace au stade primaire". Ce rapport dit encore: "Pour faire acquérir aux élèves une connaissance raisonnable de l'anglais, il n'est pas nécessaire d'enseigner en anglais toutes les matières au programme. . ."

Les inspecteurs d'écoles

Quant à l'inspection des écoles, le mémoire dit que conformément à l'esprit du Rapport Merchant, on a confié à des inspecteurs bilingues l'inspection des écoles où se donne l'enseignement bilingue. Le français et l'anglais étant enseigné dans ces écoles, il est naturel qu'elles soient inspectés par des hommes qui connaissent bien ces deux langues.

Ecole Normale d'Ottawa

Au sujet de la formation des instituteurs, le mémoire dit que les recommandations du Rapport Merchant ont été mises à exécution par l'établissement de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, où l'enseignement est donné par "des professeurs possédant la formation requise en français et en anglais". Depuis 1927, l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa a formé des centaines d'instituteurs et leur a appris les méthodes mentionnées ci-dessus, y compris la méthode directe pour l'enseignement de l'anglais.

L'augmentation considérable des candidats à l'enseignement bilingue, dit le mémoire, date de l'établissement de cette Ecole par le ministère de l'Education. En 1928-29, il y avait 14 candidats, étudiants de 1ère et de 2e classes. En 1943-44, il y en avait 133. Depuis dix-sept ans, l'Ecole a formé 2,426 instituteurs.

Quant à la qualité de ces élèves, le mémoire cite un extrait du Rapport du Dr Karr, directeur de l'enseignement anglais pour 1933: "Nous avons été favorablement impressionnés par le niveau intellectuel des élèves de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa. Nous avons aussi été frappés de la facilité avec laquelle les élèves s'expriment en anglais aussi bien qu'en français."

Coopération et respect des droits

A la fin du mémoire, l'Association canadienne-française d'Education réitère, au nom des 400,000 Franco-Ontariens le désir de coopérer au bien-être et à la prospérité de la province d'Ontario. Nous voulons, dit-on, voir régner les meilleures relations possibles entre nous et nos compatriotes de langue anglaise. Nous voulons apporter au trésor commun notre contribution matérielle aussi bien que notre contribution culturelle. Nous croyons sincèrement que nos compatriotes de langue anglaise, imbus comme ils le sont des principes du fair-play britannique, ne voient pas avec mécontentement l'avantage que nous possédons de faire apprendre à nos enfants leur langue maternelle. . . Pour les Canadiens de langue anglaise, l'étude du français est un enrichissement culturel. Pour les Canadiens français, l'étude du français est un droit et un devoir qu'ils n'abandonneront jamais.

L'Association d'Education félicite le gouvernement, en se servant des termes mêmes du ministre de l'Education pour 1935, "de s'être placé à un point de vue purement pédagogique pour résoudre le problème difficile du bilinguisme scolaire".

Et comme conclusion, l'Association d'Education demande à la Commission Royale sur l'Education de recommander le maintien du système actuel basé sur les principes du Rapport Merchant-Scott-Côté de 1927.

Ottawa. — Au cours de 1945 et les deux premiers mois de 1946, les importations de blé provenant d'Amérique et destinées à la métropole française ont été de 1,029,000 tonnes; 904,000 tonnes des Etats-Unis et 125,000 tonnes du Canada.

Emprunteurs anglais qui font les riches

Edimbourg. — Parlant à la conférence annuelle des unionistes écossais, l'ancien premier ministre Winston Churchill a violemment attaqué le gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne. Il a accusé ce dernier de vivre "une vie émeutière de dépenses nationales à la moitié de tout le revenu national", alors que "nous allons, le chapeau à la main, aux Etats-Unis, pour obtenir $4,000,000,000. pour nous aider pendant les deux ou trois années à venir."

Churchill a dit que le programme travailliste actuel ne peut, en fait de résultats, qu'avoir les suivants: inflation, banqueroute et effondrement économique. — "Je dis sans hésitation, déclara-t-il, qu'un gouvernement attentif aurait pu épargner une somme additionnelle de $3,000,000,000. sans aucun manquement administratif et aurait pu remettre de l'argent en allégement d'impôts".

Meyer pourra être changé de prison

Ottawa. — Le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent, a dit que le major-général allemand Kurt Meyer, criminel de guerre arrivé au Canada afin d'y purger sa peine d'emprisonnement à vie, ne demeurera peut-être pas au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.

M. Saint-Laurent a dit que la police militaire a conduit le prisonnier à cet endroit parce que c'est le pénitencier situé le moins loin du port de débarquement.

M. Saint-Laurent a dit que l'on décidera bientôt quel travail le prisonnier accomplira.

Sabordage possible de la flotte italienne

Rome. — Le journal monarchiste "Italia Nuova" a suggéré aux marins italiens de saborder leurs navires pour en éviter la distribution aux nations alliées. Le journal rappelle le fait semblable accompli par la flotte allemande à Scapa Flow à l'issue de la première grande guerre.

"Les marins n'ont jamais baissé pavillon", dit l'article. "Ils ne le baisseront jamais. Ils ont en cela l'appui entier du peuple italien".

Une vive critique de la visite royale

Johannesburg, Afrique du Sud. — Le général J.-O.-G. Kemp, membre du parlement et leader conjoint du parti nationaliste dans le Transvaal, a affirmé que le but de la visite de la famille royale, l'été prochain, était de stimuler l'esprit impérialiste. "La visite du roi et de sa famille, juste quelques semaines avant les élections générales, est un calcul politique, dans le but de resserrer nos liens politiques et économiques avec l'Empire".

"Notre position, a-t-il ajouté, à nous, qui avons pris part à la guerre sud-africaine, ou qui avons des ancêtres qui se sont battus pour notre liberté, est claire et nette. Nous ne pouvons prendre ni ne prendrons aucune part à ces manifestations, qui veulent renforcir la monarchie dans le pays".

Sévère réprimande d'un juge anglais

Londres. — Le Docteur Alan Nunn May, jeune chimiste anglais qui, durant la guerre, a travaillé au Canada aux recherches sur l'énergie atomique, a été condamné à dix ans de travaux forcés pour avoir livré des informations secrètes à la Russie.

Avant de prononcer la sentence, le juge R. Oliver a déclaré:

"J'ai entendu votre avocat dire que vous étiez un homme d'honneur qui ne fait que ce qu'il croit juste. Je ne puis accepter cette opinion. Je ne puis comprendre comment un homme dans votre position puisse avoir eu la grossière pensée de se permettre de faire ce que vous avez fait, sachant que vous livriez un des plus précieux secrets du pays.

"Je crois que vous n'avez pas agi comme un homme honorable mais comme un malhonnête. C'est un cas très grave. Je vous condamne à dix ans de travaux forcés."

L'attitude des alliés est critiquée

Darlington, Angleterre. — Sir William Beveridge, chef du parti libéral, a critiqué l'attitude alliée en Allemagne, et a affirmé que "les décisions de Potsdam sont incompatibles avec la Charte de l'Atlantique".

"La Charte de l'Atlantique est une charte libérale; aujourd'hui, elle est triste à lire. Où sont les principes? Les vents aigres d'Yalta et de Potsdam les ont emportés."

L'attitude libérale à l'endroit de l'Allemagne, dit-il, consiste à lui interdire de rétablir sa puissance militaire; mais il ne faut pas lui refuser un traitement normal dans les questions d'économie, de finances et de bien-être.

Une contrebande de munitions

Madrid. — Des gardes civils espagnols ont intercepté une grande quantité d'armes à feu et de muntions passées en contrebande de France en Espagne. Les armes et les munitions ont été saisies en divers points près d'Andorre, petite république le long de la frontière franco-espagnole.